

N° 10
14 OCT.
1999

Page 1
à 64

L **B.O.**

**BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**NUMÉRO
SPÉCIAL**

**● POSTES À L'ÉTRANGER DANS UN SERVICE
OU ÉTABLISSEMENT RELEVANT
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

SOMMAIRE

POSTES À L'ÉTRANGER

- 4 POSTES À L'ÉTRANGER DANS UN SERVICE
OU ÉTABLISSEMENT RELEVANT DU MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Avis du 7-10-1999 (NOR : MENC9902109V)
- 8 EMPLOIS À POURVOIR DANS LES SERVICES CULTURELS,
SCIENTIFIQUES ET DE COOPÉRATION
- 8 I - Personnels des services de coopération
et d'action culturelle
- 33 II - Personnels des établissements culturels
et de coopération et des alliances française
- 58 III - Postes d'assistants techniques
- 62 IV - Postes de coopérants

Annexe : fiche de candidature à un poste à l'étranger
(en pages centrales)



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Pâris - Rédactrice en chef : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Aranas - Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction : Martine Marquet - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Christine Antoniuk, Bruno Lefebvre, Karin Olivier, Pauline Ranck ● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications,

110, rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS : CNDP Abonnement, B- 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Mesdames et Messieurs les recteurs,

Le ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie et le ministère des affaires étrangères ont mis en place en 1998/1999 une procédure concertée de sélection et de recrutement des personnels de notre ministère candidats à un poste à l'étranger, dans les services ou les établissements relevant de nos ambassades.

Le bilan tiré en commun par les deux ministères de cette première campagne est positif.

La procédure inaugurée l'année dernière est donc reconduite, et renforcée sur les points suivants. J'ai créé, auprès du délégué aux relations internationales et à la coopération, M. Thierry Simon, une "mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger", compétente pour la sélection, le suivi des carrières et la réintégration de ces agents. M. Yves Dalmau, administrateur civil, est chef de cette mission.

La sélection des candidats que nous proposons au ministère des affaires étrangères doit être effectuée de manière rigoureuse. Il y va de la qualité de la représentation de la France à l'étranger et de notre crédibilité auprès de ce ministère. Le seul critère à retenir est donc l'adéquation des candidats aux profils définis dans l'intérêt du service. Toute autre considération est à bannir.

Aussi, je vous demande de veiller personnellement à ce que l'avis hiérarchique porté sur les dossiers de candidature éclaire réellement le ministère sur la valeur du candidat. Cet avis hiérarchique doit être complet et exclure toute forme de complaisance. Il est strictement confidentiel.

Je ne verrai que des avantages à ce que vous vous fassiez aider dans cette tâche par un groupe de sélection qui pourrait comporter des proviseurs, des inspecteurs pédagogiques et des présidents d'université ou des directeurs d'établissement d'enseignement supérieur. Ces personnels seront tenus par la règle de confidentialité.

Le succès de notre action repose également sur notre capacité à assurer aux agents qui auront servi la France à l'étranger avec succès qu'ils bénéficieront, au moment de leur réintégration, d'une reconnaissance et d'une valorisation des compétences acquises dans ces fonctions.

Nos différents services et établissements, dont les actions comportent de plus en plus fréquemment une dimension internationale, trouveront auprès de ces agents, qui ont une expérience du travail à l'étranger, les compétences dont ils ont besoin.

Une politique de réintégration active de ces personnels à l'issue de leur mission est un gage de candidatures de qualité. Il importe donc de mobiliser dans les services, en partenariat avec les établissements, les administrations et les collectivités territoriales, les emplois susceptibles d'offrir à ces agents des fonctions en rapport avec leurs compétences.

Je vous demande d'apporter la plus grande attention aux propositions de réintégration de ces agents que sera amené à vous adresser la mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger.

Le bon fonctionnement de l'ensemble de ce dispositif nous permettra de resserrer les liens avec les personnels issus de notre ministère en fonction à l'étranger et de bénéficier ainsi de points d'appui renforcés pour notre politique d'exportation de recherche et de formation, et pour nos actions de politique internationale en général.

Vous savez l'importance que j'attache à l'acquisition par l'ensemble de notre système de formation d'une culture internationale.

La réussite de cette politique de gestion de nos personnels en poste dans les ambassades en est un élément stratégique.

D'ores et déjà, je vous remercie de tous les efforts que vous consacrerez au succès de cette entreprise.

**Le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
Claude ALLÈGRE**

POSTES À L'ÉTRANGER DANS UN SERVICE OU UN ÉTABLISSEMENT RELEVANT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Avis du 7-10-1999

NOR : MENC9902109V

MEN - DRIC

MAE

■ Le développement rapide des échanges internationaux et la nécessité de renforcer la présence française dans le monde sur les plans scientifique, technologique, éducatif et culturel, ont conduit le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (MENRT) et le ministère des affaires étrangères (MAE) à mettre en œuvre une politique concertée de sélection et de recrutement des personnels de notre ministère candidats à un poste à l'étranger, dans les services ou les établissements relevant de nos ambassades.

Le succès de notre politique internationale dépend en effet pour une grande part de la qualité et des compétences des agents recrutés dans le réseau culturel, scientifique et de coopération, qui ont la charge d'une importante mission de rayonnement, de diffusion et d'exportation de nos savoir-faire. Pour répondre à ces enjeux, une procédure nouvelle de sélection a été mise en place en 1998. Elle vise à rechercher la meilleure adéquation entre la qualification et l'expérience des candidats et les profils de postes disponibles, à améliorer les conditions de retour en France de ces personnels par une véritable prise en compte de l'expérience acquise à l'étranger, et à faciliter l'accès à ces fonctions à de nouveaux candidats.

La liste des postes, vacants ou susceptibles d'être vacants, du réseau culturel, scientifique et de coopération fait donc, pour la seconde fois, l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Elle s'accompagne d'une définition des profils demandés devant permettre aux recteurs d'académie, directeurs d'administration centrale, présidents d'université, directeurs d'école et d'organismes de recherche, d'organiser un large appel à candidatures, et au MENRT de présenter au MAE les meilleurs candidats. Cette liste peut subir des changements compte tenu des contraintes spécifiques des postes à l'étranger. Un nouveau formulaire est annexé à cet avis.

Mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger

L'organisation de la sélection des candidats du MENRT proposés au MAE, pour être détachés dans le réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger, le suivi du déroulement de leur carrière pendant leur détachement, ainsi que l'aide personnalisée à leur réintégration sont confiés à une mission placée auprès du délégué aux relations internationales et à la coopération. Les bureaux de la mission se trouvent: 4, rue Danton, 75006 Paris.

Cette mission est compétente pour l'ensemble des personnels relevant du MENRT.

Le réseau du ministère des affaires étrangères

Le réseau culturel, scientifique et de coopération du MAE est actuellement composé de 167 services culturels, scientifiques et de coopération, 160 centres et instituts culturels ou de coopération, 250 alliances françaises et 27 établissements de recherche.

On trouvera ci-après la liste des emplois susceptibles d'être vacants à la rentrée 2000 qui sont ouverts, notamment, aux personnels du MENRT.

Les postes concernés sont les suivants :

- conseillers de coopération et d'action culturelle et conseillers culturels,
- conseillers et attachés pour la science et la technologie,
- conseillers de coopération adjoints ou régionaux et attachés de coopération,
- conseillers culturels adjoints et attachés culturels,
- chargés de mission culturelle,
- attachés de coopération universitaire,
- attachés de coopération éducative,
- attachés de coopération pour le français,
- chargés de mission pédagogique,
- directeurs d'établissements culturels,
- secrétaires généraux,
- chargés de mission administrative,
- agents comptables
- directeurs d'établissements de recherche/chercheurs
- assistants techniques et coopérants.

Les postes d'enseignants, de chefs d'établissement et d'administratifs des établissements d'enseignement français à l'étranger ne relèvent pas de cet avis (cf. note de service n° 99-139 du 27 septembre 1999, B.O. n°34 du 30-9-1999)

Conditions de recrutement

Les candidats aux postes décrits ci-dessus doivent satisfaire à plusieurs critères :

- être titulaire de la fonction publique,
- avoir des connaissances linguistiques adaptées aux exigences de la fonction (les candidats peuvent être soumis à des tests de contrôle de leur niveau en langue étrangère),
- satisfaire à des critères de mobilité entre la France et l'étranger; d'une manière générale, le candidat devra au cours des 10 années qui précèdent la prise de fonction éventuelle dans le poste demandé, ne pas totaliser plus de 7 années passées à l'étranger, à quelque titre que ce soit.

La sélection, comme l'année précédente, n'obéira qu'aux seuls critères d'adéquation aux profils définis dans le seul intérêt du service.

Dépôt de candidatures

Les candidats du MENRT devront adresser, par voie hiérarchique, ou, pour les universitaires, par la voie du président de leur université, leur fiche de candidature, (modèle annexé à la présente note), au ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie, délégation aux relations internationales et à la coopération, mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP.

Ceux d'entre eux qui se trouvent actuellement dans le réseau du MAE adresseront cette même fiche de candidature, par la voie hiérarchique, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, (même adresse que ci-dessus) ainsi qu'à la sous-direction des services et établissements culturels et de coopération (PLD) du ministère des affaires étrangères, 23 rue La Pérouse, 75016 Paris.

La date limite de dépôt ou d'envoi de ces fiches par le candidat auprès de l'autorité hiérarchique est fixée au **30 novembre 1999**. L'autorité hiérarchique fera parvenir les dossiers de candidature **revêtus de son avis avant le 31 décembre 1999, date limite de réception au ministère**.

Les candidats pourront être invités à un entretien d'évaluation pour compléter les informations fournies par le dossier de candidature.

Sauf situation particulière, les candidats seront informés de la suite donnée à leur candidature pour le **30 avril 2000**.

Les personnels nouvellement recrutés bénéficieront avant leur départ de réunions d'information et de stages organisés à leur intention.

Attention : cette procédure vaut pour tous les postes publiés dans ce B.O. à l'exception des directeurs d'institut de recherche et chercheurs qui doivent déposer directement leur candidature auprès du MAE à la date indiquée pour chaque poste (retrait du dossier de candidature auprès du MAE – cf. la rubrique : “directeur d'institut de recherche et chercheurs”). Les candidatures sont ensuite examinées par un comité scientifique spécialisé.

Promotion de corps et de grade, avancement d'échelon

Les enseignants des premier et second degrés réintégrés après leur détachement pourront sur la base d'une évaluation, bénéficier d'une part d'un avancement d'échelon au rythme le plus favorable, d'autre part des dispositions des notes de service annuelles favorisant un changement de corps ou de grade.

Les enseignants-chercheurs détachés exerçant des fonctions de conseiller ou attaché, pourront bénéficier d'un avancement par le conseil national des universités au même titre que les enseignants-chercheurs qui exercent des fonctions administratives spécifiques, dans le cadre de la voie dite “trois”, définie par arrêté du 8 mars 1990.

Les changements d'indice que ces promotions éventuelles impliquent sont prises en compte par le MAE lors de la signature du contrat.

Réintégration

Pour réussir leur réintégration après un séjour à l'étranger les personnels en détachement doivent préparer leur retour suffisamment tôt, en tout état de cause au moins une année avant la date prévue pour celui-ci.

La mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger, en liaison avec la direction des personnels enseignants et avec la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, et conjointement avec le ministère des affaires étrangères, informera en temps voulu les agents en fin de séjour des démarches à entreprendre pour leur réintégration, des opérations de mouvement de leurs corps, et des conditions d'inscription aux concours et aux listes d'aptitudes.

Les enseignants-chercheurs qui, au terme de leur détachement, souhaitent se réinvestir dans la recherche, pourront bénéficier d'un congé pour recherche et conversion thématique. L'expérience du travail à l'étranger constitue un acquis professionnel que le MENRT, et les autres services publics veulent valoriser pour renforcer leur action internationale, qui est aujourd'hui une dimension essentielle de leurs missions.

Aussi, les personnels visés par cet avis qui, à l'issue de leur détachement, souhaitent être candidats à des fonctions qui tiennent compte de l'expérience acquise à l'étranger, sont invités à prendre contact, le moment venu, avec la mission des personnels du réseau culturel, scientifique et de coopération à l'étranger, pour une aide personnalisée à la gestion de leur dossier 4, rue Danton, 75006 Paris, tél. 0155550818, fax 0155550834

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
Le délégué aux relations internationales
et à la coopération
Thierry SIMON

Emplois à pourvoir dans les services et les établissements culturels, scientifiques et de coopération

■ La liste ci-dessous est indicative. Elle est susceptible d'aménagements en fonction de l'évolution du réseau. Ces postes sont à pourvoir au 1er septembre 2000.

I - PERSONNELS DES SERVICES DE COOPÉRATION ET D' ACTION CULTURELLE

A - Conseiller de coopération et d' action culturelle

Collaborateur direct de l'ambassadeur, il assure la direction et la coordination de l'ensemble des services et établissements culturels placés sous son autorité, définit et répartit les moyens nécessaires à la conduite de leurs actions respectives, assure par délégation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) la tutelle des établissements d'enseignement, négocie avec ses partenaires locaux les grandes orientations de la politique de coopération culturelle, linguistique, universitaire, scientifique et technique. Il a une bonne connaissance des systèmes français d'enseignement et de recherche. Il est, notamment, le correspondant de l'Agence Edufrance. Il assure également une veille scientifique et technologique, en liaison avec les milieux scientifiques, et éventuellement industriels, concernés.

A-001 AUTRICHE (Vienne):

Le conseiller est également directeur du centre de coopération culturelle de Vienne, qui regroupe le service de coopération et d'action culturelle, le bureau de coopération linguistique et l'institut français de Vienne.

Universitaire ou haut fonctionnaire, il serait souhaitable qu'il ait un profil pluridisciplinaire lui permettant de suivre les aspects scientifiques de la coopération y compris européenne. Il devra également faire preuve d'une excellente connaissance et pratique approfondie du réseau culturel et artistique en France.

La maîtrise de la langue allemande est indispensable.

A-002 BANGLADESH (Dacca) :

Le candidat se verra confier également les fonctions de directeur de l'Alliance française à DACCA et de délégué des alliances françaises au Bangladesh.

Il devra être susceptible d'initier et de mettre en œuvre des projets scientifiques et techniques ainsi que des projets culturels. Des compétences dans le domaine de la santé publique et des sciences de la terre seraient appréciées.

De formation supérieure, animateur d'équipe, d'une grande disponibilité, cet agent devra s'attacher à assurer une meilleure synergie entre le service culturel et le réseau des alliances. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

A-003 BELARUS (Minsk) :

Le candidat devra justifier d'au moins une première expérience dans les réseaux culturels et de coopération dans un pays de l'ex-URSS, afin d'être en mesure de conduire, à la tête d'une petite équipe, l'ensemble des programmes bilatéraux culturels, universitaires, scientifiques et techniques, ainsi que la coopération linguistique.

Polyvalent, disponible et bon organisateur, il connaîtra les programmes de coopération multilatérale de l'Union européenne (TACIS) et, dans la mesure où le BELARUS n'en sera plus exclu, poursuivra les efforts initiés pour une articulation maximale avec notre coopération bilatérale.

La pratique courante de la langue russe est obligatoire.

A-004 BIRMANIE (Rangoun) :

Également directeur de l'Alliance française de Rangoun, le conseiller de coopération et d'action culturelle devra assurer la mise en œuvre de nos interventions dans le domaine de l'enseignement, de la coopération technique, essentiellement médicale, de l'audiovisuel et des sciences humaines (anthropologie et ethnologie).

La maîtrise de la langue anglaise est exigée.

A-005 CHYPRE (Nicosie) :

Ce conseiller exercera également les fonctions de directeur du CCCL de Nicosie et de délégué général de l'alliance française.

Cadre de l'administration, il devra justifier d'une expérience confirmée et conjuguée d'un service culturel et de la gestion et de l'animation d'un CCCL. Une bonne connaissance des institutions européennes communautaires serait souhaitable.

La pratique de la langue anglaise est nécessaire, celle de la langue grecque moderne souhaitable.

A-006 COLOMBIE (Bogota) :

Cet agent sera chargé de suivre la mise en œuvre d'importants programmes d'échanges universitaires.

Il sera également responsable de la supervision des activités de presse et de la coordination des Alliances françaises. Il définira l'action de ce réseau. Il en va de même en ce qui concerne les trois lycées français dont deux sont conventionnés avec l'AEFE.

Une tolérance à la vie en altitude (plus de 2000 m) est nécessaire.

La pratique de la langue espagnole est indispensable.

A-007 CORÉE (Séoul) :

Ce conseiller qui cumulera ses fonctions avec celles de directeur du centre culturel français sera un universitaire ou un haut fonctionnaire ou agent expérimenté ayant exercé des fonctions de responsabilité dans le secteur de la coopération culturelle (artistique, audiovisuelle, linguistique, livre et écrit), scientifique et technique, soit à l'administration centrale, soit au sein des réseaux extérieurs du ministère des affaires étrangères.

Il devra avoir une compétence confirmée dans le domaine des échanges universitaires.

Il sera apte à monter des projets de coopération dans un cadre multilatéral. Il fera preuve de qualités d'administrateur et d'animateur soucieux des synergies entre les différents réseaux. Il aura un sens aigu des relations humaines.

Le candidat devra avoir une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

A-008 ESPAGNE (Madrid) :

Universitaire ou haut fonctionnaire, le candidat aura exercé, antérieurement, des fonctions de responsabilité soit dans les réseaux culturels et de coopération à l'étranger, soit au sein de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.

Une attention particulière sera portée à sa capacité d'analyse politique, ses qualités relationnelles, son aptitude à coordonner les activités de réseaux diversifiés, scolaire (le plus important d'Europe) et culturel (centres culturels et de coopération linguistique et alliances françaises) et son aptitude à animer une équipe comptant des adjoints et des attachés aux compétences spécialisées.

Le candidat sera parfaitement au fait des enjeux de notre politique en faveur du français dans l'Union européenne et devra également être en mesure, par sa familiarité avec les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche, de veiller au développement et à la cohérence de nos échanges universitaires et scientifiques. De même il devra avoir une bonne connaissance des réseaux culturels français, tant au niveau national qu'au niveau local, afin notamment, tout en veillant à la qualité et à l'intensité du dialogue culturel entre les deux pays, d'être en mesure de mobiliser des concours financiers extérieurs à ceux procédant de l'État.

Il saura développer des relations équilibrées et fructueuses avec la Casa de Velasquez, établissement de recherche dépendant du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

La pratique de la langue espagnole est indispensable.

A-009 HONGRIE (Budapest) :

Ce conseiller assurera sous l'autorité de l'ambassadeur la définition, la coordination et la mise en œuvre de la politique de coopération. Il dirigera l'institut français avec la collaboration de deux adjoints (affaires culturelles/français).

Cadre supérieur de la fonction publique d'État, il aura une connaissance confirmée des mécanismes de la coopération bilatérale et des programmes européens s'appuyant sur une expérience acquise dans des postes précédents. Il sera doté d'une capacité à animer une équipe (mobilisation autour de la préparation à l'adhésion à l'Union européenne et conduite d'un institut au rayonnement particulièrement affirmé).

La pratique de la langue anglaise, à défaut allemande est indispensable. La connaissance de la langue hongroise serait très appréciée.

A-010 IRAN (Téhéran) :

Ce conseiller aura pour attribution la définition et la mise en œuvre, sous l'autorité de l'ambassadeur, de la politique culturelle, scientifique et technique franco-iranienne. Il élaborera et suivra la programmation. Il animera et dirigera une équipe de 11 personnes.

Universitaire ou haut fonctionnaire, ce candidat sera doté d'une expérience de la programmation et de la gestion des finances publiques. Une bonne connaissance de l'administration française et de ses procédures, et des milieux universitaires et scientifiques français est exigée. Il aura également des bases solides en droit public et droit international. La pratique de l'informatique est nécessaire. Il devra faire preuve également d'une capacité d'adaptation à un milieu complexe, de ténacité, du sens de la négociation, d'esprit d'initiative.

La pratique de la langue anglaise courante est nécessaire, celle du persan est un atout.

Une tolérance à la vie en altitude (Téhéran est située entre 1 500 et 2 000 mètres) est obligatoire.

A-011 IRLANDE (Dublin) :

Généraliste, ce conseiller sera apte à traiter tous les dossiers de coopération, - qu'il s'agisse des domaines éducatif, universitaire, linguistique et artistique, de l'audiovisuel, du scientifique, du livre et de l'écrit - et à assurer une tutelle vigilante de nos établissements culturels et d'enseignement.

Le titulaire devra posséder, ou acquérir très rapidement, une bonne connaissance des programmes de coopération européenne. Il devra s'attacher à établir une relation personnalisée et confiante avec l'ensemble de ses nombreux interlocuteurs. Ce poste requiert une solide expérience de la coopération internationale, bilatérale et multilatérale.

Une connaissance approfondie et une pratique courante de la langue anglaise sont absolument indispensables. Ouverture d'esprit, disponibilité, sens aigu des relations humaines, dynamisme et goût de l'action font partie des qualités requises.

A-012 ISRAËL (Tel-Aviv) :

Le candidat devra être expérimenté, ayant déjà exercé des responsabilités de même niveau.

Collaborateur direct de l'ambassadeur, le conseiller est responsable de la mise en œuvre de la politique de coopération culturelle et scientifique, il anime l'équipe des attachés spécialisés (scientifique, culturel et de coopération éducative). Il coordonne l'action des centres culturels de province (Haifa, Nazareth, Beersheva) et assure la direction du centre culturel et de coopération linguistique de Tel-Aviv.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

A-013 JÉRUSALEM (Jérusalem) :

Placé sous l'autorité du consul général de France à Jérusalem, le conseiller de coopération et d'action culturelle, qu'il soit diplomate, haut fonctionnaire ou universitaire, devra être familier de la problématique du développement, des questions culturelles et des mécanismes de l'administration centrale. Dans un environnement politiquement sensible, il devra faire preuve d'une bonne culture politique et d'une parfaite aptitude à inscrire son action dans les priorités qui lui seront fixées par le consul général. Les territoires palestiniens, qui relèvent de sa compétence, font partie de la zone de solidarité prioritaire. À ce titre ils bénéficient de projets du fonds de solidarité prioritaire (ex-FAC), dont le conseiller devra maîtriser les procédures. Les principaux volets des interventions du poste relèvent de la coopération technique, notamment santé et développement rural, de l'appui au renforcement des institutions, des échanges universitaires et linguistiques, de l'action culturelle et scientifique. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de l'arabe constitue un atout.

A-014 KENYA (Nairobi) :

Le candidat sera un professionnel de la coopération, chargé d'identifier des projets, de les négocier au plus haut niveau avec les partenaires institutionnels kenyans, de gérer directement les projets de coopération scientifique et technique, d'assurer le suivi et l'évaluation de l'ensemble.

Il doit aussi superviser l'action menée par la Maison française (centre culturel et de coopération linguistique) dont il est directeur-ordonnateur, par l'institut français de recherche en Afrique, par les Alliances françaises de Nairobi et de Mombasa, par le lycée Denis Diderot et par l'inspection régionale des écoles françaises basés à Nairobi. Dans ce cadre, il représente localement l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et fait fonction d'inspecteur d'académie.

Il doit connaître parfaitement le fonctionnement des services à l'étranger ainsi que les règles de programmation budgétaire du ministère des affaires étrangères ainsi que les modalités de gestion de la coopération. Une expérience de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères est donc tout à fait souhaitable. Il devra faire preuve de qualités humaines avérées étant responsable d'une équipe importante.

Il devra parler anglais tout à fait couramment et devra avoir déjà eu des responsabilités équivalentes à l'étranger.

A-015 KOWEIT (Koweït) :

Les fonctions de ce conseiller (coopération, linguistique, scientifique et technique, enseignement du français et enseignement en français, gestion administrative des agents affectés au lycée français de Koweït, à l'institut Voltaire et à l'université de Koweït, organisation de manifestations culturelles...) nécessitent une réelle polyvalence. Son rôle est d'impulsion plus que de gestion, il importe qu'il soit fortement motivé.

Cet agent devra réunir: capacités d'analyse et sens de l'initiative, capacités rédactionnelles et expérience administrative, capacités de travail en autonomie. Il devra faire preuve de goût pour le mode de vie et la culture arabes et pour les contacts humains.

Un très bon niveau de la langue anglaise est indispensable; la connaissance de la langue arabe serait un atout sans être indispensable.

A-016 MADAGASCAR (Tananarive) :

De préférence haut fonctionnaire, le conseiller, sous l'autorité de l'ambassadeur, anime et dirige l'équipe du service de coopération et d'action culturelle, ainsi que les nombreux assistants techniques. Il élabore les orientations à moyens termes. Il actualise le diagnostic de la situation économique du pays. Il négocie avec les partenaires locaux et les autres bailleurs de fonds. Il définit les besoins de formation. Il contrôle et évalue les projets..

Le candidat aura une bonne connaissance des rouages de l'administration (administration centrale et poste à l'étranger). Une expérience de gestion des ressources humaines et de poste en coopération est souhaitable.

A-017 MALAISIE (Kuala-Lumpur) :

L'activité du service culturel est surtout tournée vers le développement de coopération dans les filières scientifiques et techniques. Cette orientation correspond aux priorités de la Malaisie qui privilégie un développement fondé sur les hautes technologies, notamment dans le domaine de l'information, et sur les transferts de technologie. Un profil ingénieur de grandes écoles pourrait convenir.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

A-018 MEXIQUE (Mexico) :

Le conseiller de coopération et d'action culturelle cumulera ses fonctions avec celles de directeur de l'Institut français d'Amérique latine. Il définira les grandes orientations de notre politique de coopération culturelle, scientifique et technique avec le Mexique. Il coordonnera et animera une importante équipe.

Il devra faire preuve de qualité de gestionnaire pour diriger l'établissement à autonomie financière. Il devra avoir une bonne expérience d'un poste de responsabilité dans le réseau culturel français à l'étranger. Doté de bonnes qualités d'adaptation dans un pays accueillant mais complexe, il sera capable de négocier à haut niveau dans tous les secteurs, notamment scientifique, technologique, culturel et multimédia.

La pratique de la langue espagnole est indispensable.

A-019 NORVÈGE (Oslo) :

Outre les tâches de conseiller de coopération et d'action culturelle, le candidat assurera la direction du centre culturel et de coopération d'Oslo auquel est rattachée l'antenne de Stavanger.

De préférence universitaire, le candidat devra être un agent expérimenté, ayant exercé antérieurement des fonctions de responsabilité soit dans le réseau à l'étranger, soit à l'administration centrale. Il devra être rodé également à la gestion d'un établissement à autonomie financière, qui intègre par ailleurs une radio locale, bilingue et biculturelle. Il devra en outre assurer, par délégation du directeur de l'AEFE, la tutelle d'un établissement scolaire français.

Chargé de l'animation de l'ensemble des relations culturelles, scientifiques et techniques, le candidat devra avoir un profil polyvalent et des aptitudes diversifiées.

À défaut de la maîtrise de la langue norvégienne, celle de la langue anglaise est indispensable.

A-020 PARAGUAY (Assomption) :

Le candidat devra de préférence justifier d'une première expérience dans les réseaux de coopération et d'action culturelle à l'étranger.

Son action très diversifiée portera sur tous les secteurs de notre coopération: culturelle, artistique, éducative, scientifique et technique. Elle exigera donc polyvalence et rigueur.

La mobilisation d'un volume important de moyens extérieurs à l'enveloppe du poste suppose une bonne connaissance des mécanismes de la coopération multilatérale, non gouvernementale et décentralisée, ainsi qu'une aisance certaine dans les contacts pour lesquels la maîtrise de la langue espagnole est indispensable.

A-021 PHILIPPINES (Manille) :

Le candidat devra coordonner l'action de l'Alliance française de Manille avec celle du service culturel. Il devra veiller à accroître la visibilité de nos manifestations culturelles, assurer la mise en œuvre de notre coopération linguistique (programmes d'enseignement dans les universités et dans les écoles secondaires) et le développement de la coopération audiovisuelle. Dans le domaine de la coopération scientifique, technique et universitaire, il aura la responsabilité de la promotion des études supérieures françaises et de l'articulation entre les projets de coopération technique et l'action du poste d'expansion économique. Il devra s'attacher à accroître le nombre d'étudiants philippins venant faire des études en France. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

A-022 QATAR (Doha) :

Le conseiller cumule ses fonctions avec celles de directeur du centre culturel français.

Cadre de l'administration, il assure la gestion du service de coopération (programmation culturelle pour laquelle la connaissance de SCOP est requise), la mise en place des actions de coopération et leur suivi.

Il sera apte à négocier avec tous les partenaires de la coopération (éducation nationale, université, hôpital, radio et télévision, compagnies pétrolières. Il aura en charge le suivi de la commission mixte franco-qatarienne. En qualité de directeur du CCF il aura à superviser la gestion de la programmation artistique délocalisée dans différents endroits de la ville de Doha, la gestion de la médiathèque et de son centre de ressources, et la gestion des cours de langue. Il participera au suivi du fonctionnement du lycée français de Doha.

L'anglais est la langue de communication au Qatar et sa connaissance est absolument indispensable. Une connaissance de l'arabe serait la bienvenue.

Le volume de travail est très important tant à l'ambassade qu'au CCF. De nombreux déplacements sont à prévoir.

A-023 SLOVÉNIE (Ljubljana) :

Le conseiller de coopération et d'action culturelle élabore et met en œuvre notre politique en matière de coopération culturelle, audiovisuelle, scientifique et technique. Il assure la direction de l'institut français Charles Nodier.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celles de l'allemand et de l'italien sont bienvenues.

A-024 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (Prague) :

Outre les fonctions traditionnelles d'un conseiller de coopération et d'action culturelle, le candidat assurera la direction de l'Institut français de Prague.

À défaut du tchèque, une bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand est nécessaire. Le candidat devra connaître la problématique des pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion à l'Union européenne et être familier des programmes communautaires et de leur articulation avec notre coopération bilatérale.

Une expérience dans le réseau culturel et une pratique confirmée de la coopération bilatérale sont souhaitées.

A-025 THAÏLANDE (Bangkok) :

Le conseiller a un rôle de coordination des différents secteurs, éducatif, coopération scientifique et technique (dominante), action culturelle et audiovisuelle.

Il devra avoir une expérience du réseau, le sens des priorités et l'esprit de synthèse.

La connaissance de la langue anglaise est requise.

A-026 TUNISIE (Tunis) :

Le conseiller de coopération et d'action culturelle est également directeur de l'Institut français de Tunis. Sous l'autorité de l'ambassadeur, il définit les grandes orientations de la politique de coopération. Il coordonne et anime une équipe nombreuse de conseillers, d'attachés et de chargés de mission. Haut fonctionnaire, ayant déjà une expérience confirmée de ce type de poste, il devra avoir de solides qualités de gestionnaire pour diriger un établissement à autonomie financière.

A-027 TURQUIE (Ankara) :

Le conseiller de coopération et d'action culturelle est également directeur de la mission de coopération éducative et linguistique.

Ses principales fonctions seront la définition et le suivi, sous l'autorité de l'ambassadeur, de la politique culturelle et de coopération ainsi que la coordination et le contrôle des établissements à autonomie financière (Micel, CCCL et IFEA). Il suivra les grands projets, notamment ceux menés avec la représentation de commission européenne.

Généraliste, polyvalent, le titulaire du poste devra avoir une solide expérience de la gestion administrative ainsi que de la gestion des personnels. Il devra faire preuve de grande mobilité (nombreux déplacements). La pratique de la langue anglaise est indispensable, celle du turc souhaitée pour travailler efficacement.

A-028 ZAMBIE (Lusaka) :

Le conseiller de coopération et d'action culturelle pour la Zambie est également compétent pour le Malawi. Outre le suivi et la gestion de la programmation, il sera amené à traiter l'ensemble des projets de coopération. Il supervise également l'Alliance française de Lusaka, l'école française de Lusaka, le centre culturel et de coopération linguistique de Blantyre (Malawi). Il doit également assurer la fonction d'attaché de coopération linguistique et éducative pour la Zambie. Il assure de plus la responsabilité du service de presse et la fonction d'attaché humanitaire.

Le candidat, titulaire (certifié de lettres/d'anglais) devra obligatoirement avoir une formation en français langue étrangère. Il devra posséder une solide expérience dans le domaine administratif (gestion de personnel, procédures budgétaires, capacité de rédaction ...), dans le domaine pédagogique et éducatif et dans le domaine des relations publiques.

Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable (lue, écrite, parlée) et de l'informatique.

B - Conseiller culturel**A-101 ÉTATS-UNIS**

Universitaire ou haut fonctionnaire, le conseiller culturel assure, sous l'autorité de l'ambassadeur, un rôle de coordination de l'ensemble du réseau culturel et éducatif français aux États-Unis. Il dirige une équipe nombreuse comportant des attachés spécialisés (universitaire, audiovisuel, artistique, linguistique) implantée pour l'essentiel actuellement à New-York ainsi que, en liaison avec les consuls généraux, les attachés culturels de leur circonscription. Il coordonne avec le conseiller scientifique notre importante coopération universitaire, supervise le fonctionnement des établissements scolaires français dépendant ou non de l'AEFE et veille, en liaison avec la Fédération américaine des Alliances françaises à un fonctionnement harmonieux du réseau de celle-ci. La relation qu'il entretient avec les milieux intellectuels et artistiques confère à ses fonctions une dimension non négligeable de représentation.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise et de la culture américaine sont exigées.

A-102 JAPON (Tokyo) :

De préférence universitaire ou haut fonctionnaire, le candidat doit avoir une connaissance et une expérience confirmées de l'animation d'un réseau culturel. Responsable de la conception et de la mise en œuvre de la programmation culturelle et de coopération, mais également de la coordination de plusieurs établissements culturels (maison franco-japonaise, lycée franco-japonais, alliances françaises) le conseiller dirige et anime une équipe de quatre attachés spécialisés (universitaire, artistique, audiovisuel, linguistique).

La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle du japonais souhaitable.

C - Conseiller ou attaché pour la science et la technologie

Collaborateur direct de l'ambassadeur (conseiller) ou du conseiller de coopération et d'action culturelle (attaché), il assure, en liaison avec les universités, les laboratoires de recherche et les grands établissements français, une mission de veille technologique et de coopération scientifique et technologique de haut niveau. À ce titre, il doit être reconnu par ses pairs et ses interlocuteurs étrangers pour ses travaux, ses publications et sa qualification universitaire. Il est en effet conduit à représenter la science et la technologie françaises à l'étranger.

Ouvert sur le monde de l'entreprise et les milieux industriels, sensibilisé aux enjeux économiques, il travaille en étroite collaboration avec les autres services de l'ambassade (PEE notamment) et avec les différents acteurs de la vie économique (chambre de commerce et d'industrie et entreprises).

Les candidatures à ces postes sont examinées par une commission scientifique spécialisée.

C.1 - Conseiller

B-101 JAPON (Tokyo) :

Universitaire ou chercheur de haut niveau, jouissant d'une notoriété reconnue dans la communauté scientifique internationale, cet agent sera le conseiller de l'ambassadeur pour les questions scientifiques.

Sa mission de veille scientifique et technologique implique une connaissance approfondie des grands enjeux et débats d'actualité dans ces domaines ainsi qu'une réelle aptitude à établir le dialogue avec les acteurs les plus importants de la vie scientifique au Japon, qu'ils relèvent des institutions, des laboratoires publics ou des entreprises. Il devra avoir une bonne connaissance des questions de transferts recherche-industrie. Une expérience confirmée de la coopération universitaire internationale est requise. Les questions de valorisation de la recherche, concernant notamment les sciences et technologies de l'information et du vivant, constitueront un point central de la mission.

Le candidat, apte à animer une équipe et à travailler en réseau, devra justifier d'une certaine expérience administrative. Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable, la connaissance du japonais serait un atout.

C.2 - Attaché

B-201 AUTRICHE (Vienne) :

Cet attaché, ingénieur ou universitaire de formation, remplira une mission de veille scientifique et technologique. Il mettra en place des programmes bilatéraux de coopération, développera des relations avec les autorités et partenaires de recherche (universités, centres privés de recherche, industriels, banques..) et organisera des manifestations technico-commerciales.

Il parlera allemand et anglais.

B-202 BRÉSIL (Sao Paulo):

Cet agent, directeur du centre de documentation technique (CENDOTEC), fait également fonction d'attaché pour la science et la technologie. En liaison étroite avec les différents services de l'ambassade de France à Brasilia, il participe à l'application des programmes de coopération scientifique et technique.

Le CENDOTEC a 4 missions principales: suivi des anciens boursiers, veille technologique, information et diffusion scientifique et technique. Dans ce cadre, son directeur doit assurer des contacts suivis avec les universités et les centres de recherche ainsi qu'avec les directions spécialisées des entreprises françaises et brésiliennes.

L'agent appelé à occuper ce poste sera ingénieur ou d'origine scientifique, technique ou technologique (sciences dures, sciences économiques, informatique, gestion) et parlera portugais.

B-203 ÉTATS-UNIS (Chicago) :

Cet agent, ingénieur ou universitaire de formation, remplira une mission de veille scientifique dans le Midwest. Il facilitera la coopération universitaire de recherche entre partenaires français et américains et développera un réseau de chercheurs et d'étudiants français établis dans cette zone. Il sera également

correspondant pour les biotechnologies agricole et alimentaire.
La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

B-204 ÉTATS-UNIS (Houston) :

Cet attaché remplit une mission de veille scientifique. Sa circonscription comprend tout le sud des États-Unis et notamment de grandes universités (Georgia Tech, Rice, Houston). Il devra en outre faciliter la coopération universitaire et de recherche entre partenaires français et américains.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

B-205 ÉTATS-UNIS (Washington) :

Cet attaché, collaborateur du conseiller scientifique, sera chargé des technologies de l'information, des télécommunications et de la micro- électronique.

Il doit être titulaire d'un doctorat ou diplômé d'une grande école d'ingénieurs et spécialiste de ces secteurs. Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable.

B-206 JAPON (Tokyo) :

Cet attaché pour la science et la technologie sera chargé des sciences de la vie. Placé sous l'autorité du conseiller, il assurera une veille technologique de qualité ainsi que la promotion des coopérations franco-japonaises dans les secteurs de la médecine, recherche médicale, pharmacie, biologie, agro-alimentaire et biotechnologie.

L'agent appelé à occuper ce poste sera un scientifique compétent en génétique et/ou en biologie moléculaire et cellulaire, un médecin ou un pharmacien. La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle du japonais serait souhaitable.

B-207 JAPON (Tokyo) :

Placé sous l'autorité du conseiller, cet attaché assurera une veille technologique dans les domaines des matériaux, énergie, environnement, ingénierie, construction, transport, physique et chimie. Il organisera des missions d'experts, soutiendra les échanges scientifiques bilatéraux, et répondra aux demandes spécifiques des institutionnels, universitaires et industriels.

L'agent appelé à occuper cette fonction sera un généraliste, possédant une expérience universitaire et/ou de recherche, ayant de très bonnes connaissances en chimie et génie chimique (un doctorat en sciences "dures" pourrait convenir). La maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance du japonais serait utile.

B-208 SINGAPOUR (Singapour) :

Directeur du centre de documentation universitaire, scientifique et technique faisant fonction d'attaché scientifique, le candidat devra développer les échanges universitaires et scientifiques, assurer la promotion des études supérieures en France, diffuser l'information sur la science et la technologie françaises, encadrer le travail de veille scientifique et technologique. De formation scientifique (ingénieur plutôt que chercheur), il aura une expérience administrative confirmée et une pratique aisée de l'anglais.

D - Attaché de coopération

Les attachés sont placés sous l'autorité du conseiller de coopération culturelle

C-207 CONGO (Brazzaville):

L'attaché de coopération sera polyvalent à dominante santé et humanitaire.

Ses principales fonctions seront la gestion, le suivi et le contrôle des projets du fonds d'aide et de coopération, du fonds social de développement, des CDI et de l'aide humanitaire.

Le profil recherché est celui d'un cadre A de l'administration, gestionnaire, administratif, ayant une expérience de l'Afrique et de l'administration centrale, il devra être volontaire pour un pays difficile.

C-208 COSTA RICA (San José):

Attaché régional de coopération scientifique et technique.

Ce poste requiert, pour garantir une pleine efficacité, une pratique avérée de la coopération et de la langue espagnole. La veille sur les projets bénéficiant de financements multilatéraux et le dialogue permanent avec les partenaires centraméricains supposent une grande disponibilité ainsi qu'une bonne pratique de la gestion des dossiers et de la rédaction administrative.

Des compétences dans les secteurs de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des ressources naturelles, du renforcement de l'État de droit et de la bonne gouvernance via la formation de cadres (justice, police, administration publique, douanes, diplomatie...), de la recherche scientifique (sciences de la vie) et des formations universitaires correspondant aux priorités de la programmation.

Un diplôme de troisième cycle ou son équivalent conférerait à cet agent une reconnaissance plus aisée de la part de ses partenaires centraméricains.

C-212 ROUMANIE (Bucarest) :

Cet attaché de coopération est adjoint du conseiller de coopération et d'action culturelle.

A ce titre, et sous l'autorité de ce dernier, il veille à l'application de la politique de coopération arrêtée par l'ambassadeur conformément aux orientations définies par le département. Il assure la cohésion des actions des établissements du réseau culturel. Il s'attache à développer la liaison institutionnelle entre les partenaires roumains et français.

Il assure la responsabilité du secteur de coopération scientifique et technique, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des échanges universitaires et scientifiques bilatéraux d'une part, et des projets de recherche et de coopération en développement d'autre part.

Il coordonne par ailleurs l'assistance institutionnelle et l'aide technique française à la Roumanie, ainsi que les interventions de nos opérateurs dans les programmes multilatéraux.

Le candidat, cadre A, devra avoir une expérience de la coopération internationale et le goût du contact et des relations humaines et de réelles compétences de gestionnaire.

E - Conseiller culturel adjoint

Sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle, le conseiller culturel adjoint, personnalité reconnue des milieux intellectuels et artistiques est appelé à gérer des moyens importants à la tête d'une équipe d'attachés spécialisés. Il doit également posséder des qualités d'administrateur et d'animateur soucieux des synergies entre les différents réseaux: établissements de recherche, culturels et scolaires. Enfin, son expérience antérieure dans le réseau culturel de la France à l'étranger et, si possible, un parcours professionnel en France dans le secteur culturel lui permettent et développer et d'accompagner des échanges de haut niveau entre les communautés intellectuelles et les créateurs.

E-001 MADAGASCAR (Tananarive) :

En charge de la culture, de l'éducation et de la recherche, le candidat aura un profil très administratif. Il aura une très bonne connaissance des procédures propres au ministère des Affaires étrangères et aura pratiqué l'alternance entre expériences à l'étranger et à l'administration centrale. Il maîtrisera les outils du fonds d'aide et de coopération (FAC). Il assure aussi la gestion des écoles françaises et du réseau culturel.

E-002 MAROC (Rabat) :

Responsable du secteur de l'enseignement du français, chargé plus particulièrement des établissements scolaires français au Maroc, cet agent assure la coordination au sein de ces établissements d'une part et avec l'ambassade, l'AEFE et le ministère de l'éducation nationale marocain, d'autre part. Le candidat fera partie des cadres d'inspection du MENRT et aura déjà eu une expérience similaire à l'étranger.

E-003 TCHAD (N° Djamena) :

Les tâches multiples qui incombent à cet agent requièrent du candidat un savoir-faire polyvalent, une expérience préalable dans ce type de poste, une aptitude certaine à la gestion, une grande disponibilité, beaucoup d'ouverture et le sens des contacts humains. Il est en charge du système éducatif dans sa totalité, de la formation universitaire, de la promotion de la culture française et de son rayonnement, des média (presse, radio, télévision), de la jeunesse et des sports. Il assure également la supervision du lycée Montaigne et de l'école française, l'élaboration et le suivi de la politique des bourses et stages ainsi que l'organisation des examens et concours.

F - Attaché culturel

Sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle ou du conseiller culturel adjoint, l'attaché culturel est responsable d'un ou de plusieurs secteurs d'activités (échanges artistiques, livre, cinéma, jeunesse et sport, etc.). Il met en œuvre la politique définie par le chef du service culturel, en liaison avec les directeurs d'établissements culturels et d'enseignement français d'une part, les partenaires institutionnels locaux d'autre part. Il assure la gestion administrative d'un nombre important de dossiers. Il doit être apte au dialogue et à la négociation, souvent en langue étrangère.

E - 101 ALLEMAGNE (Berlin) :

Responsable au plan fédéral des échanges artistiques et de la promotion du livre, l'attaché culturel a pour tâche d'organiser chaque année, tant en liaison avec les directeurs des 24 instituts et centres culturels français ou franco-allemands implantés outre-Rhin qu'avec les délégués à la culture des 16 Länder, différents cycles de manifestations propres à valoriser, dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et des arts plastiques, les meilleurs aspects de l'expression artistique française. Ouvert en permanence au dialogue franco-allemand, il se doit de favoriser, par le biais d'échanges, d'invitations et d'un programme de bourses adapté, les contacts entre artistes des deux pays. L'organisation de colloques et tables rondes, l'aide à la participation des auteurs et éditeurs français aux grands salons du livre (Francfort, Leipzig), ainsi que la conduite d'une politique éclairée dans le secteur de la traduction, font également partie de ses attributions. Le sens de l'organisation et celui des contacts, l'aptitude au montage technique et financier de projets, ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'allemand, sont essentiels à la réussite de son action.

E-102 BRÉSIL (Brasilia) :

Adjoint au chef de service de coopération et d'action culturelle, l'attaché culturel assure l'intérim de celui-ci appelé très fréquemment à se déplacer.

Cet agent, disposant d'une expérience confirmée en matière de gestion culturelle est plus spécialement en charge des échanges artistiques, notamment dans le domaine des arts plastiques, de l'administration culturelle, de la protection du patrimoine, des dossiers livre et bibliothèque, ainsi que de l'action audiovisuelle.

La connaissance du portugais est requise.

E-103 BRÉSIL (Sao Paulo) :

Le candidat sera responsable de la coopération et de la diffusion culturelle du réseau culturel français à Sao Paulo et dans les cinq États du sud du Brésil. Une expérience antérieure dans le réseau culturel du ministère des affaires étrangères est indispensable compte tenu de l'ampleur du réseau à coordonner. Le titulaire du poste devra en outre assurer la gestion du service à Sao Paulo et la coordination avec les Alliances françaises. Parfaitement lusophone, il devra encore pouvoir se déplacer fréquemment dans la circonscription.

E-104 BULGARIE (Sofia) :

Le titulaire de ce poste sera chargé de mettre en œuvre notre coopération culturelle avec nos partenaires bulgares, d'organiser des expositions, des conférences et des manifestations destinées à faire connaître la France contemporaine et d'assurer la communication interne et externe de l'Institut. Le candidat possédera déjà une solide expérience dans le domaine de l'action culturelle. Doué d'imagination et de rigueur, il sera aussi bon gestionnaire, autonome et aura le sens des responsabilités, de l'organisation, de la communication et des contacts. La maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

E-105 CHINE (Canton) :

Responsable de la politique culturelle pour tout le Sud de la Chine (régions du Guangdong, Guangxi, Fujian et Hainan), cet agent doit assurer la gestion de la programmation universitaire, linguistique et éducative, artistique, scientifique et technique, audiovisuelle et éditoriale sur l'ensemble de cette zone. Il s'occupe également du suivi de l'Alliance française et des écoles françaises ainsi que de la coopération décentralisée. Une expérience similaire favorisera la prise de fonctions. Le candidat devra avoir un sens très grand des relations humaines et être familier de cette région du monde. La connaissance du mandarin est souhaitée.

E-106 CORÉE (Séoul) :

Le candidat sera titulaire d'un DESS de management artistique ou équivalent. Sa très bonne connaissance du milieu artistique français, son expérience dans les fonctions de responsable de médiathèque et ses savoir-faire dans la programmation d'une salle d'exposition d'arts plastiques et arts visuels lui permettront de s'adapter rapidement au développement des échanges artistiques entre la France et l'Asie. La maîtrise de l'anglais est obligatoire.

E-107 ÉGYPTÉ (Le Caire) :

L'attaché culturel est responsable de la coopération culturelle avec les partenaires institutionnels égyptiens, de l'organisation des échanges artistiques pluridisciplinaires et, notamment, de la programmation. Il est en outre chargé de la coopération éditoriale et audiovisuelle du secteur culturel, ainsi que des échanges "jeunesse et sport" mis en œuvre dans le cadre du protocole franco-égyptien. Il aura déjà acquis une expérience à l'étranger dans tous ces domaines.

E-108 ÉTATS-UNIS (Los Angeles) :

L'attaché de coopération et d'action culturelle de Los Angeles a la responsabilité d'un service de 5 personnes dont la mission consiste en la promotion de la culture française sous toutes ses formes (littérature, arts plastiques, arts de la scène, etc...) auprès des instances culturelles locales et des établissements d'enseignement (universités, collèges, écoles...). Le candidat aura déjà expérimenté son savoir-faire dans un poste du même type et aura une très bonne connaissance des opérateurs culturels français. Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.

E-109 ÉTATS-UNIS (San Francisco) :

Responsable de la politique culturelle pour la circonscription consulaire de San Francisco, l'attaché culturel en poste dans cette ville a la charge de la conception et de la mise en œuvre des projets culturels (arts visuels, arts de la scène, cinéma, radio, télévision, ...) avec les partenaires locaux. Il assure également le suivi et la gestion de l'aide aux établissements scolaires accrédités, le soutien aux actions de coopération avec les universités et les instituts de recherche. Le candidat aura une expérience confirmée de ce type de fonction. Une excellente maîtrise de l'anglais est indispensable.

E-110 GABON (Libreville) :

Cet enseignant, de préférence universitaire, aura déjà acquis à l'étranger l'expérience de la coopération éducative et universitaire (tous niveaux et cycles d'enseignement). Ses tâches seront multiples: actions dans le domaine "jeunesse et sports", diffusion du livre, francophonie, coopération avec les médias gabonais, diffusion culturelle. Bon gestionnaire, il sera aussi en charge de la programmation du poste et de son suivi, de la mise en œuvre des bourses et des stages et de l'organisation des examens.

E-111 INDE (New Delhi) :

Universitaire ou haut fonctionnaire, familier de la problématique du développement, le candidat, adjoint du conseiller de coopération et d'action culturelle, doit disposer d'une expérience confirmée de responsabilités analogues dans le réseau.

Chargé de l'animation d'une équipe de conseiller (scientifique, culturel) et d'attachés spécialisés (universitaire, linguistique, audiovisuel, livre...) le conseiller doit superviser le fonctionnement de plusieurs établissements

culturels (centre des sciences humaines, centre de documentation universitaire scientifique et technique de New Delhi, Institut français de Pondichéry) et d'un nombre important d'Alliances françaises.

Il doit assurer la conception et la mise en œuvre de l'ensemble de ses actions de coopération scientifique, universitaire et technique, linguistique et artistique, en veillant en particulier à la promotion de l'office français de formation supérieure, ainsi qu'à la synergie de nos interventions dans ces différents domaines avec celles du poste d'expansion économique.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

E-112 JAPON (Tokyo) :

En tant qu'adjoint au conseiller de coopération et d'action culturelle, cet agent est chargé de la coordination du réseau culturel français au Japon (4 instituts, 4 Alliances françaises) et des établissements de recherche (Maison franco-japonaise) et d'enseignement (lycée franco-japonais de Tokyo, école française du Kansai). Il s'occupe également de la coopération en sciences sociales et humaines, des relations avec les universités et de la promotion de l'offre de formation supérieure française. Enfin, il est en charge du suivi des dossiers de la coopération décentralisée. Le candidat, aura une expérience du fonctionnement propre au ministère des affaires étrangères, une bonne connaissance des milieux universitaires français et sera un bon gestionnaire. La maîtrise de la langue japonaise serait souhaitable, celle de l'anglais, indispensable.

E-113 MALI (Bamako) :

Les différentes tâches afférentes à cet agent concernent essentiellement l'éducation et la culture. Le candidat sera en charge des dossiers de la formation professionnelle, de la recherche universitaire, de la francophonie. Il sera le relais du service de coopération et d'action culturelle auprès de l'AEFE et auprès du centre culturel français.

E-114 SAINTE-LUCIE (Castries) :

L'attaché culturel en poste à Castries est agent polyvalent, adjoint du conseiller de coopération et d'action culturelle. Il doit être dynamique et motivé et a déjà eu une bonne expérience des procédures et de la culture administrative du ministère des affaires étrangères. Il aura plus particulièrement la charge de la mise en œuvre et du suivi de la programmation, du programme des bourses et des projets de coopération.

G - Chargé de mission culturelle (hors Alliance française)

Spécialiste d'un domaine culturel dans lequel il a déjà obtenu des résultats significatifs, ayant noué avec le milieu considéré des relations professionnelles de qualité, le chargé de mission culturelle, sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle ou du directeur d'un établissement culturel, est associé à la préparation de la programmation culturelle. Esprit d'équipe, dynamisme et sens de la communication sont indispensables.

E-201 ALLEMAGNE (Berlin) :

Professionnel du théâtre en France et ayant déjà développé des relations artistiques reconnues, cet agent, germanophone, aura pour mission la définition et la mise en œuvre d'une politique théâtrale, ainsi que l'animation des instituts français d'Allemagne pour lesquels il sera amené, avec les directeurs concernés, à bâtir des programmes de tournées. Sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle et en liaison avec l'association française d'action artistique (AFAA), il lui appartiendra de mettre en œuvre une politique cohérente et ambitieuse en faveur des auteurs dramatiques francophones pour favoriser la promotion de leurs œuvres en Allemagne. Enfin, il devra être rompu à la recherche de mécénat et aux techniques d'opérations en partenariat.

E-202 ÉTATS-UNIS (Chicago) :

Adjoint de l'attaché culturel, cet agent est particulièrement chargé des questions universitaires et éducatives. Il devra initier et développer de nouvelles coopérations avec les partenaires américains dans le cadre des

priorités définies par le ministère des affaires étrangères. Il suivra aussi le dossier audiovisuel et devra faire preuve de compétences dans le domaine des nouvelles technologies pour l'utilisation et la valorisation des ressources de l'internet. Une excellente maîtrise de l'anglais est indispensable.

E-203 GRANDE-BRETAGNE (Cambridge) :

Le candidat est rattaché au service culturel (Londres). À ce titre, il aura à mener une activité de coopération avec les universités de Cambridge et celles de la région East Anglia. Parallèlement, il participera à l'élaboration d'un programme visant à mieux faire connaître la culture française à un large public (concerts, conférences, expositions, ...). Enfin, il assurera la conduite de la délégation culturelle au quotidien et participera au travail administratif et de gestion. Le candidat, parfaitement anglophone, devra avoir une expérience confirmée de la coopération universitaire ainsi qu'une bonne connaissance des programmes européens. Il devra faire preuve de disponibilité, avoir un grand sens des relations publiques, disposer de capacités d'initiative et d'adaptation. La connaissance des outils bureautiques ainsi que des technologies de l'information et de la communication est nécessaire.

E-204 LIBAN (Beyrouth) :

Responsable de l'action culturelle et artistique du centre culturel français de Beyrouth ainsi que des sept autres centres de province, le candidat devra, dans un pays en plein développement, faire preuve d'esprit d'initiative, d'ouverture et d'innovation. Il possédera le sens du partenariat avec les acteurs culturels locaux, saura maîtriser la recherche de mécénat et devra coordonner la politique culturelle des centres de province. Une grande disponibilité et une forte présence sur le terrain sont indispensables. La connaissance de la langue arabe est souhaitable.

E-205 MADAGASCAR (Tananarive) :

Le chargé de mission, affecté au centre culturel, assiste le directeur de celui-ci dans la préparation et l'organisation des manifestations culturelles (arts de la scène, cinéma, théâtre, ...), le suivi de la programmation. Responsable des spectacles locaux, il accueille les artistes et leur apporte soutien, il participe à la recherche de mécénat, il gère la salle de spectacles, etc... Ce poste sera confié à un agent particulièrement disponible et dynamique ayant le sens de l'organisation et des relations humaines.

E-206 RWANDA (Kigali) :

Cet agent, chargé de mission au centre culturel, assure de multiples fonctions. Responsable de l'équipe d'animation du centre, il doit veiller à sa bonne gestion, à l'édition du bulletin mensuel, à la politique de communication et à la bonne organisation des manifestations. Il supervise la bonne marche pédagogique des cours de langue française en coordination avec l'association rwandaise chargée de la tutelle administrative de ces cours. Il contribue à l'animation d'un réseau de partenariat associatif par la mise en œuvre d'actions culturelles. Il seconde le directeur et lui apporte son concours dans la réflexion sur les actions à mener. Le candidat devra posséder des qualités d'adaptation, des capacités d'analyse. Une bonne expérience de la pédagogie du français langue étrangère est indispensable. La maîtrise de l'anglais courant est souhaitée.

E-207 SÉNÉGAL (Dakar) :

Animateur auprès du directeur du centre culturel français de Dakar, cet agent sera chargé de la programmation des activités culturelles et assurera leur mise en œuvre (logistique et technique). Il veillera à la bonne exécution des tâches réalisées par les équipes techniques en exerçant son autorité sur les personnels de service et techniques. D'un niveau universitaire, il devra connaître les milieux artistiques en France, ainsi que l'actualité culturelle. Des qualités relationnelles et une capacité d'initiative sont indispensables. Une maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.

E-208 THAÏLANDE (Bangkok) :

Ce poste de chargé de mission placé sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle a une dominante arts plastiques et gestion culturelle. Il conviendra de continuer à développer les échanges

artistiques bilatéraux à travers des missions, des bourses, des invitations et des résidences d'artistes. Le candidat devra également assurer la mise en place des filières culturelles dans les universités (programme européen "higher education"). Enfin, il aura à suivre les projets régionaux (Asie du sud-est) en partenariat avec la Délégation européenne et la fondation Europe-Asie. La connaissance de l'anglais est requise.

E-209 TUNISIE (Tunis) :

Chargé de mission dans le secteur de l'action culturelle, cet agent, sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle, est essentiellement responsable de l'administration des contrats, conventions et partenariats, de la programmation des manifestations culturelles franco-tunisiennes, de l'accueil des artistes, de la mise en place des productions ainsi que des relations avec les autorités municipales compétentes, les théâtres, les galeries, etc... Cette fonction requiert une grande rigueur de gestion ainsi qu'un sens développé du contact et une grande disponibilité.

H - Attaché de coopération universitaire

Placé sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle, du conseiller culturel ou du conseiller scientifique, cet agent est appelé à conduire des actions de coopération universitaire. Ses tâches comprendront l'expertise, le conseil, l'animation et l'évaluation des actions de coopération dans l'enseignement supérieur. À titre d'exemple, il pourra développer les projets suivants: promotion de l'enseignement supérieur français, soutien aux partenaires entre établissements français et étrangers, appui à l'enseignement du et en français dans les universités, suivi des programmes de bourses et des anciens boursiers, organisation de séminaires. Dans certains postes, il pourra se voir confier l'articulation entre enseignement secondaire et supérieur et le soutien aux opérations relevant du domaine du livre. Une excellente aptitude à négocier avec les partenaires étrangers est nécessaire. Le candidat devra en outre avoir une bonne connaissance des mécanismes multilatéraux (Union européenne, Banque mondiale, PNUD...). Le candidat devra lui-même être issu de l'enseignement supérieur ou avoir une connaissance approfondie de ce milieu. Priorité sera donnée à un candidat ayant une expérience de la coopération universitaire internationale. Une bonne maîtrise des technologies de l'information est souhaitable.

F-001 BRÉSIL (Sao Paulo):

L'attaché de coopération universitaire en poste à Sao Paulo est responsable de la coopération en enseignement supérieur. Il travaillera en étroite coopération avec le conseiller ou l'attaché scientifique dans les états du Sud du Brésil. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La connaissance du portugais est indispensable.

F-002 GRANDE-BRETAGNE (Londres) :

L'attaché de coopération universitaire en poste à Londres est responsable de la coopération en enseignement supérieur. Il travaillera en étroite coopération avec le conseiller ou l'attaché scientifique pour l'ensemble de la Grande-Bretagne. Une bonne maîtrise des technologies de l'information est indispensable. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La maîtrise de l'anglais est requise.

F-003 POLOGNE (Varsovie) :

L'attaché de coopération universitaire en poste à Varsovie est responsable de la coopération en enseignement supérieur. Il travaillera en étroite coopération avec le conseiller ou l'attaché scientifique pour l'ensemble de la Pologne. Il sera particulièrement attentif aux formations en français, notamment celles en IUFM. Des compétences sont souhaitables dans le domaine des échanges et des programmes européens. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La connaissance du polonais est souhaitée. À défaut, la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire.

F-004 PORTUGAL (Lisbonne) :

L'attaché de coopération universitaire en poste à Lisbonne est responsable de la coopération en enseignement supérieur. Il travaillera en étroite coopération avec le conseiller ou l'attaché scientifique pour l'ensemble du Portugal. Des compétences sont souhaitables dans le domaine des échanges et des programmes européens. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La maîtrise du portugais est requise.

F-005 RUSSIE (Moscou) :

L'attaché de coopération universitaire en poste à Moscou est responsable de la coopération en enseignement supérieur. Il travaillera en étroite coopération avec le conseiller ou l'attaché scientifique pour l'ensemble de la Russie. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La maîtrise du russe est requise.

F-006 SLOVAQUIE (Bratislava) :

L'attaché de coopération universitaire en poste à Bratislava est responsable de la coopération en enseignement supérieur en Slovaquie. Doté d'un grand sens du contact, il devra s'appuyer sur un réseau de partenaires au sein des universités pour mener à bien son action. La connaissance du slovaque est souhaitée. À défaut, la maîtrise de l'allemand est nécessaire.

I - Attaché de coopération éducative

Placé sous l'autorité directe du chef de service de coopération et d'action culturelle, l'attaché de coopération éducative détermine, en liaison avec les responsables locaux (ministère de l'éducation, universités, associations de professeurs, média, etc...) et en concertation avec les attachés de coopération pour le français dont il coordonne l'action, tous les projets ayant pour objectif de favoriser la promotion de la langue française et de la francophonie, ainsi que de soutenir les projets d'ingénierie éducative. Gestionnaire expérimenté, détenteur d'un diplôme de troisième cycle, l'attaché de coopération éducative a, le plus souvent, déjà exercé les fonctions d'attaché de coopération pour le français.

G-001 COSTA RICA (San José):

Cet attaché régional (Costa Rica, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama, Guatemala) de coopération éducative devra gérer la coopération dans le domaine de l'enseignement du français, animer l'équipe des chargés de mission présents dans les six pays et participer au suivi des établissements de l'AEFE. Il pourra être sollicité pour la mise en œuvre de la coopération culturelle, en particulier dans les relations avec les Alliances françaises. Il assurera aussi la veille sur les projets bénéficiant de financements multilatéraux dans le domaine éducatif. Un enseignant hispanisant, nanti d'une bonne expérience de la coopération, s'adaptera plus facilement à ce poste régional qui impose un travail en parfaite harmonie avec six postes diplomatiques différents. Un diplôme de troisième cycle universitaire conférerait à cet agent une meilleure reconnaissance de la part des partenaires centraméricains.

G-002 RUSSIE (Moscou) :

Cet agent est responsable de la coopération pour le français sur l'ensemble de la Russie. Il coordonne les différentes actions pour le français, négocie avec les instances fédérales et régionales les orientations dans ce secteur, programme les moyens et en gère le suivi. Il assure l'animation et la direction d'une équipe de 13 attachés de coopération pour le français et d'une quinzaine d'assistants. Le candidat aura une solide expérience de la coopération linguistique. Gestionnaire et organisateur, il connaîtra bien les ressources du système éducatif et universitaire français. Il devra faire preuve d'une grande disponibilité et être prêt à effectuer des missions éloignées. Un sens développé de la communication et des relations humaines sont également nécessaires pour animer une équipe importante. La connaissance du russe est souhaitable.

J - Attaché de coopération pour le français

Placé sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle ou de l'attaché de coopération éducative, l'attaché de coopération pour le français est appelé à conduire des projets de coopération avec les acteurs et responsables locaux. Ses tâches sont prioritairement d'expertise, de conseil, d'évaluation et de participation aux actions de promotion de la langue française et de la francophonie. A titre d'exemple, il pourra conduire les dossiers suivants: développement d'outils méthodologiques, soutien aux associations de professeurs de français, appui aux classes bilingues, soutien aux départements universitaires, promotion du français dans les NTIC, développement des certifications, organisation de concours et de manifestations liés au français... Il devra chercher, autant que faire se peut, à diversifier les sources de financement des actions, en particulier auprès des instances multilatérales, des collectivités territoriales, des entreprises... Il devra faire preuve de capacités d'adaptation et d'un sens confirmé de la négociation. La fonction d'attaché de coopération pour le français requiert une grande disponibilité, compte tenu des contacts à prendre, des déplacements à effectuer et des actions à organiser.

H-001 ALBANIE (Tirana) :

Dans un contexte particulièrement difficile, cet agent aura pour tâche la promotion de la langue française à tous les niveaux du système éducatif albanais, le soutien à la formation et au perfectionnement des enseignants de français. Il devra également encourager des coopérations entre les universités locales et les universités françaises. Titulaire, de préférence, d'un diplôme de français langue étrangère, cet agent devra posséder un solide sens du dialogue et être apte à la négociation.

H-002 ALLEMAGNE (Francfort) :

L'attaché de coopération pour le français en poste à Francfort est responsable de la coopération linguistique, universitaire et éducative avec le Land de Hesse. Parallèlement, il assume la charge des actions de promotion de la littérature de jeunesse française auprès des enseignants, des professionnels et du public pour l'ensemble du territoire allemand. Cette double vocation nécessite du candidat, en plus d'une maîtrise courante de l'allemand, une expérience préalable dans le domaine du livre de jeunesse (traduction, rédaction, collaboration avec des éditeurs spécialisés, ...), ainsi que le sens des contacts.

H-003 ALLEMAGNE (Hambourg) :

En tant qu'attaché de coopération pour le français, cet agent est responsable de la coopération linguistique et éducative pour trois Länder du Nord de l'Allemagne (ville-État de Hambourg, Mecklembourg-Cispoméranie et Schleswig-Holstein). Il travaille en étroite collaboration avec les directeurs de l'institut français de Rostock et du centre culturel français de Kiel. Il est également directeur adjoint du centre culturel et de coopération linguistique de Hambourg et, à ce titre, seconde le directeur dans toutes ses attributions. Le candidat, titulaire d'un diplôme de français langue étrangère, saura faire preuve de dynamisme et de disponibilité. La maîtrise de la langue allemande est indispensable.

H-004 ALLEMAGNE (Mayence) :

En Rhénanie-Palatinat, la fonction d'attaché de coopération pour le français s'inscrit dans une tradition déjà ancienne, et bien établie, d'échanges (notamment avec la Bourgogne), de formation d'enseignants de lycée ou d'université populaire, et d'organisation de manifestations qui intègrent fortement les composantes linguistique et culturelle. Relayée par un réseau bien structuré d'universitaires, de conseillers pour le français et d'institutions comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse, cette action doit se développer en direction d'une implantation plus large des filières bilingues, d'un contact accru avec les médias locaux et d'une offre pédagogique explorant les ressources offertes par les nouvelles technologies. Familier de tous ces aspects, le titulaire de ce poste est également bon germaniste.

H-005 ARABIE SAOUDITE (Djeddah) :

Cet attaché de coopération pour le français est également directeur du centre franco-saoudien. Le candidat devra être un enseignant possédant une bonne connaissance du français langue étrangère; il aura à animer une équipe de professeurs et à assurer une charge d'enseignement. Il devra développer des actions en partenariat avec les entreprises. Il aura également à gérer un volet d'activités culturelles en vue de l'ouverture d'un espace culturel au consulat de Djeddah.

La connaissance de l'anglais est indispensable et celle de l'arabe souhaitable.

H-006 AUSTRALIE (Perth) :

Cet agent est appelé à être en contact quotidien avec les autorités éducatives australiennes afin de promouvoir le français. Son rôle institutionnel est essentiel.

Outre une solide culture générale, des facultés d'adaptation, de communication, d'autonomie au sein d'un réseau et le sens de la responsabilité, le candidat doit posséder des compétences dans l'enseignement du français langue étrangère, ainsi qu'une bonne maîtrise des NTIC. Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable.

H-007 BRÉSIL (Salvador de Bahia):

Ce poste s'adresse à un enseignant d'une discipline littéraire ayant une excellente connaissance de la langue portugaise et une bonne pratique de l'enseignement du français langue étrangère. Doté d'une grande faculté d'adaptation du fait de l'éloignement de toute structure française, il devra assurer les coopérations linguistique et culturelle en tant que relais du service de coopération et d'action culturelle et en collaboration avec les Alliances françaises locales. Son action portera sur trois États. Capacité de négociation avec les autorités éducatives locales et créativité pour la conception d'événements culturels sont les principales qualités requises.

H-008 BULGARIE (Veliko Tarnovo) :

Cet agent est chargé des contacts avec tous les partenaires éducatifs de la zone Nord-Est de la Bulgarie (sauf Varna), de l'organisation au niveau national des concours de français, du suivi du réseau national de formateurs bulgares, de la filière francophone d'Albena et de l'animation de l'antenne du centre culturel et de coopération. Une expérience dans le domaine de la formation en français langue étrangère est indispensable, ainsi que le sens de l'organisation et du contact, une grande autonomie et le sens des responsabilités, une disponibilité et une faculté d'adaptation très développées. Une bonne connaissance des NTIC est indispensable.

H-009 CROATIE (Zagreb) :

Le candidat ou la candidate sera un enseignant titulaire, si possible diplômé(e) en français langue étrangère. Compte tenu de l'autonomie dont il ou elle jouira à Zagreb, il est impératif qu'il ou elle ait déjà occupé un poste similaire et connaisse les procédures de programmation du ministère des Affaires étrangères. Un sens de l'initiative et de la négociation lui sera utile ainsi qu'une très bonne connaissance de l'outil informatique et la pratique du réseau Internet. A défaut de la langue croate, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

H-010 DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE) (Saint-Domingue) :

Les multiples tâches de cet attaché de coopération pour le français (mise en place d'un plan ambitieux de formation de formateurs de professeurs de français pour le système éducatif dominicain, promotion du français dans le cadre de programmes de la région caraïbe, coopération avec les institutions scolaires, universitaires et les associations du pays, concertation avec les six Alliances françaises pour l'organisation des examens du DELF et du DALF) requièrent un universitaire, spécialiste de français langue étrangère et ayant l'expérience de la conduite de projets de formation de formateurs. La connaissance de l'espagnol est indispensable.

H-011 ÉGYPTE (Le Caire):

Cet agent, chargé des “pôles francophones en province”, du suivi et de la promotion des centres d’études de langue française, des écoles expérimentales et des départements de français des facultés de lettres et de pédagogie doit aussi mettre en œuvre la formation continue des enseignants, promouvoir les examens du DELF et du DALF et coordonner les différents types d’établissements.

Une formation en français langue étrangère et/ou en sciences de l’éducation (niveau maîtrise ou DESS) est indispensable ainsi qu’une expérience en système d’enseignement bilingue. Une expérience universitaire est souhaitable.

H-012 ÉGYPTE (Alexandrie) :

Le candidat, titulaire d’un diplôme de français langue étrangère et/ou de sciences de l’éducation (niveau maîtrise ou DESS) possède une expérience en système d’enseignement bilingue et a déjà travaillé à l’étranger. Il sera chargé de suivre, en coordination avec le centre du Caire, les dossiers des treize établissements bilingues de la ville (11000 élèves), de veiller à la formation des enseignants de français et de promouvoir l’enseignement du français par des activités périscolaires francophones.

H-013 ÉMIRATS ARABES UNIS (Abou Dhabi):

Seul attaché de coopération pour le français du poste, cet agent est chargé de la promotion et du suivi de l’enseignement du français aux EAU. (négociation du statut du français dans l’enseignement public secondaire et supérieur, formation continue des enseignants de français, organisation des examens du DELF et du DALF, etc).

Il doit également promouvoir l’offre française de formation (participation aux salons éducatifs, conception et réalisation de matériel de promotion). Une bonne connaissance du système éducatif français, une formation en français langue étrangère sont les qualités requises. La maîtrise de l’outil informatique est nécessaire. La connaissance de l’anglais est indispensable, celle de l’arabe souhaitée.

H-014 ESPAGNE (Madrid) :

Ce poste sera confié à un agent ayant une bonne connaissance de la didactique du français langue étrangère (maîtrise FLE souhaitée), de la formation de formateurs, des projets européens dans le domaine des langues et des projets de coopération éducative. Cette fonction, qui nécessite une grande disponibilité et le sens des contacts avec les enseignants et les autorités éducatives locales (communautés de Madrid, Castille Léon et Castille la Manche) exige aussi le sens du travail en équipe. Elle suppose une articulation permanente avec le directeur des cours de l’établissement. Un très bon niveau d’espagnol est indispensable.

H-015 ESPAGNE (Saragosse) :

Sous l’autorité du directeur du centre de Madrid, cet agent assure la gestion administrative, financière et pédagogique du centre de Saragosse. Il met en œuvre la coopération linguistique et éducative dans l’Aragon et le Rioja, suit le projet des classes bilingues et développe les activités culturelles du centre. Le profil souhaité est celui d’un enseignant ayant déjà eu une expérience de gestion administrative et pédagogique dans un centre culturel, une Alliance française ou un lycée. Un bon niveau d’espagnol est requis, des connaissances en informatique, bienvenues.

H-016 ÉTATS-UNIS (San Francisco):

Le candidat, de préférence enseignant du secondaire et titulaire d’un diplôme de français langue étrangère, sera en charge de la formation, du perfectionnement et de l’encadrement pédagogique des enseignants américains de français dans les secteurs scolaires et universitaires des circonscriptions de San Francisco et de Los Angeles, qui couvrent l’ensemble de la côte ouest. Doué d’un grand sens du contact, il devra s’appuyer sur un réseau actif de partenaires au sein d’universités et de lycées pour mener à bien son action, sous l’autorité de l’attaché de coopération éducative en résidence à New-York. La maîtrise de l’anglais et une bonne connaissance des NTIC sont indispensables.

H-017 ÉTHIOPIE (Addis Abeba):

L'attaché de coopération pour le français conçoit et assure le suivi des projets de coopération linguistique et éducative en relation avec les institutions locales, informe les partenaires éthiopiens sur le système éducatif français, est chargé des projets de coopération dans le domaine du sport et gère le personnel du bureau pour le français dont il est le directeur.

Enseignant titulaire d'une discipline littéraire, le candidat devra faire preuve d'aptitude au montage de projets dans un contexte difficile. Il s'exprimera couramment en anglais. Une pratique de la bureautique est nécessaire.

H-018 FINLANDE (Helsinki) :

Cet enseignant, de préférence anglophone ou germanophone et titulaire d'un diplôme de français langue étrangère, sera chargé de l'élaboration et du suivi de la coopération linguistique, éducative et universitaire pour l'ensemble de la Finlande. Il établira des relations avec les autorités éducatives nationales, les différentes institutions et les associations qui s'occupent de la diffusion et de l'enseignement du français. Il assurera l'harmonisation nécessaire entre la politique linguistique et la politique des cours de langue du centre culturel français.

H-019 GRANDE-BRETAGNE (Manchester) :

Le candidat, enseignant de lettres ou de langues, parlant couramment l'anglais et ayant suivi, si possible, une formation en français langue étrangère, a une expérience confirmée de la coopération linguistique et éducative dans un pays de l'Union européenne et une bonne connaissance du système éducatif français et des programmes européens. Sa disponibilité, son sens des relations humaines et son aptitude à travailler en équipe et en réseau lui permettront de mettre en place, de suivre et d'évaluer des projets de coopération dans le primaire et/ou le secondaire, de mener une activité de veille éducative et de développer des programmes d'échanges entre les différentes institutions. Une bonne maîtrise des outils bureautiques et une connaissance des technologies de l'information et de la communication sont indispensables.

H-020 GRÈCE (Thessalonique) :

A la fois attaché de coopération pour le français et directeur des cours de l'Institut français de Thessalonique, cet agent sera responsable de l'ensemble de la coopération linguistique pour la Grèce du Nord. Le candidat, enseignant du secondaire de préférence et spécialiste de français langue étrangère, aura déjà exercé le même type de responsabilités. La maîtrise de l'anglais est souhaitable.

H-021 ISRAËL (Tel-Aviv) :

Cet attaché de coopération pour le français sera également directeur-adjoint du centre de coopération culturelle et linguistique de Tel-Aviv. Il devra justifier, dans les domaines littéraire et linguistique, de compétences confirmées. Il déterminera, en liaison avec les responsables locaux, les projets favorisant la promotion du français. Il travaillera en liaison étroite avec les autres attachés de coopération pour le français et sera associé à la politique du livre et de l'écrit de l'ambassade. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

H-022 ITALIE (Milan) :

Cet attaché de coopération pour le français est également directeur-adjoint du Centre culturel français de Milan. En tant que tel, il assure la direction des cours dispensés par le Centre: recrutement des enseignants, formation, recyclage, évaluation, etc... Il est aussi responsable de l'organisation des examens et du montage de cours à profil : français de spécialité ou français sur objectifs spécifiques. Parallèlement, il assiste le directeur dans l'organisation des manifestations culturelles en assurant les relations avec les partenaires culturels. Le candidat possédera un bon niveau de formation en français langue étrangère, il sera dynamique, convivial et disponible. La maîtrise de l'italien est indispensable.

H-023 JÉRUSALEM (Jérusalem) :

Le candidat aura un rôle d'expert auprès du ministère de l'éducation palestinien. Il sera responsable du programme des établissements à filière bilingue (conception des programmes et des documents pédagogiques, formation des enseignants, évaluation, promotion du français auprès des différents interlocuteurs). De préférence, inspecteur du MENRT, cet agent aura déjà eu une précédente expérience dans ce domaine. La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de la langue arabe, souhaitée.

H-024 LIBAN (Beyrouth) :

Responsable de la direction des cours de langue à la Mission culturelle (5000 inscrits), cet attaché de coopération pour le français, enseignant, aura une parfaite connaissance du français langue étrangère (niveau DEA). Il devra témoigner d'une expérience réussie dans un poste de responsabilité et d'animation pédagogique. Il aura une parfaite connaissance du DELF et du DALF, ainsi que l'expérience de la formation de formateurs. Il devra faire preuve d'une grande rigueur dans la gestion des dossiers et des ressources humaines. Il assurera la promotion des produits linguistiques et rechercher des partenariats, les opérations de marketing et d'ouverture vers le monde de l'entreprise nécessitant, de plus, un grand sens des contacts.

H-025 MAROC (Marrakech) :

Cet attaché de coopération pour le français sera également directeur-adjoint de l'institut français de Marrakech. Il aura acquis à l'étranger une expérience d'enseignement du français langue étrangère et d'animation pédagogique. Le titulaire du poste, de préférence enseignant du secondaire, sera largement associé à la conception et à la mise en œuvre du plan d'action de l'institut français dans ses différents secteurs d'activités. Une expérience de la conduite d'équipe administrative serait bienvenue.

H-026 MAROC (Rabat) :

Chargé plus particulièrement du secteur de la coopération éducative et culturelle, le candidat, de préférence enseignant du secondaire ou IEN, aura développé, dans le domaine de la coopération, un sens aigu des relations et de solides capacités de négociation. Il aura une bonne connaissance de notre système éducatif, une expérience d'enseignement du français langue étrangère acquise à l'étranger et confirmée par une formation spécifique. Une "culture administrative" est indispensable. Il saura, en assumant des responsabilités individuelles, affirmer son autonomie dans un contexte de travail en équipe.

H-027 MAROC (Tanger-Tétouan) :

Cet attaché de coopération pour le français est également responsable de l'Institut français de Tétouan. Il aura acquis à l'étranger une expérience d'enseignement du français langue étrangère et d'animation pédagogique. Le titulaire du poste, de préférence enseignant du secondaire, sera largement associé à la conception et à la mise en œuvre du plan d'action de l'Institut français dans ses différents secteurs d'activités. Une expérience d'animation d'équipe administrative serait bienvenue. Le permis de conduire est indispensable.

H-028 NOUVELLE-ZÉLANDE (Wellington) :

En concertation avec les autorités locales, l'attaché de coopération pour le français en poste à Wellington participe à la formation de formateurs de français, à la promotion de l'enseignement du français dans les milieux scolaires et universitaires de Nouvelle-Zélande, des îles Samoa et des îles Cook. Il assure la diffusion de programmes français sur les chaînes de télévision locales. Il met en œuvre et gère des projets culturels en relation avec le secteur éducatif et linguistique. Il a également la charge du dossier "jeunesse et sport". Le candidat, titulaire d'un diplôme de français langue étrangère, devra faire preuve d'une grande disponibilité et d'un grand dynamisme. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

H-029 OUGANDA (Kampala) :

L'attaché de coopération pour le français assure la promotion de l'enseignement du français dans le système éducatif ougandais. Il a aussi pour tâche de développer l'enseignement du français dans les universités

et les institutions d'enseignement supérieur et de faciliter la mise en place de classes bilingues et de formations en français.

Le candidat, titulaire d'une maîtrise ou d'un DEA, doit avoir une formation en français langue étrangère. Il possède une expérience de l'enseignement ou de la formation pour adultes et une bonne connaissance des systèmes éducatifs et des projets en éducation dans les pays en développement. Il s'exprimera couramment en anglais. Une pratique de l'informatique est nécessaire.

H-030 POLOGNE (Wroclaw) :

Cet enseignant d'une discipline littéraire est chargé de coordonner une équipe régionale de formateurs, de promouvoir le français dans le système éducatif local et régional à tous les niveaux. Il organise des ateliers méthodologiques avec les enseignants polonais, assure la conception et l'organisation d'événements culturels avec les autorités locales. Un sens des relations humaines ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand sont indispensables.

H-031 PORTUGAL (Porto) :

Egalement directeur-adjoint du centre, cet agent est en charge du suivi des projets de coopération linguistique pour la région nord du Portugal (pilotage de projets internationaux, programmes européens). Il lui sera demandé de s'impliquer dans l'ingénierie de formation et l'offre de cours de FLE. Une réelle aptitude au travail en équipe est nécessaire, ainsi qu'une expérience dans la gestion d'un établissement culturel à l'étranger. La connaissance du portugais est souhaitable.

H-032 RUSSIE (Ekaterinbourg) :

Afin d'initier et de coordonner des projets de coopération linguistique et culturelle sur l'ensemble de l'Oural, le candidat aura une connaissance approfondie des procédures de coopération, une formation en didactique du français langue étrangère et une compétence certaine dans le domaine culturel. Il devra faire preuve d'une grande disponibilité et de facultés d'adaptation. Il disposera également d'une capacité d'organisation avérée et de facilités dans les relations humaines et publiques. La maîtrise de la langue russe est indispensable.

H-033 RUSSIE (Voronej ou Rostov-sur-le-Don) :

Représentant de l'ambassade pour tout le Sud de la Russie, le candidat sera chargé, dans cette zone, d'initier et de suivre des projets de coopération linguistique et culturelle. Il devra faire preuve de grandes capacités d'innovation pour entretenir une coopération dans un contexte politique sensible. Une formation universitaire en didactique du français langue étrangère, une expérience confirmée de l'enseignement ainsi qu'un sens aigu de l'organisation sont indispensables. La pratique courante du russe est nécessaire.

H-034 SUÈDE (Stockholm) :

Une précédente expérience en tant qu'attaché de coopération pour le français serait souhaitable pour occuper ce poste de directeur des cours à l'institut français de Stockholm. Cet agent est responsable du contenu des cours qui s'adressent à des publics variés, de la conception des examens (DELFI, DALFI, CCIP, etc...) et de leur organisation, de la formation pédagogique des enseignants, de la production de matériel pédagogique, etc... La gestion de personnel et la gestion administrative de l'institut français nécessitent de la part de l'agent une grande rigueur et le sens des relations humaines. La connaissance de l'anglais est indispensable.

H-035 VENEZUELA (Caracas) :

Cet agent sera responsable à la fois de la coopération linguistique et des actions dans le domaine éducatif. Il sera en charge de la promotion et de la diffusion du français, de la formation des formateurs et de la mise en place des certifications. Il devra également assurer une évaluation des supports méthodologiques et didactiques. Dans le domaine éducatif, il devra, entre autres, asseoir une coopération en sciences sociales, qui a été initiée avec les universités vénézuéliennes et les ONG présentes à Caracas. La maîtrise de l'espagnol est indispensable.

H-036 VIETNAM (Hanoi) :

L'attaché de coopération pour le français possède des compétences dans le domaine de la didactique des disciplines scientifiques, afin de suivre le programme des classes bilingues. Dans le domaine éducatif, il participe au développement d'une coopération orientée vers les cadres de l'éducation. Il assure, également, la promotion de l'offre de formation universitaire française dans le cadre d'un programme de bourses.

Le candidat devra posséder une bonne connaissance des systèmes éducatifs, avoir le sens de la négociation, du travail en équipe et des relations humaines.

H-037 VIETNAM (Hanoi) :

L'attaché de coopération pour le français assure le suivi de la formation continue des enseignants du secondaire et du supérieur dans les six centres de français en province, met en place les actions de promotion du français sur l'ensemble du pays et assure la gestion administrative et pédagogique d'établissements supérieurs franco-vietnamiens.

Il est indispensable que le candidat possède une solide expérience en formation de formateurs (DESS souhaité) et si possible, une maîtrise de français langue étrangère. Il aura le sens de la négociation, celui du travail en équipe et fera preuve d'une grande disponibilité.

H-038 VIETNAM (Hô Chi Minh-Ville) :

L'attaché de coopération pour le français est coordinateur du Bureau pour le français dans la partie méridionale du Vietnam. Il assure la codirection pédagogique du centre de formation des interprètes et des traducteurs, est responsable des programmes en français de spécialité et participe à la formation initiale et continue des professeurs de français de Hô Chi Minh-Ville.

Le candidat, outre une formation à la didactique du français langue étrangère, aura une expérience de la didactique du français sur objectifs spécifiques et des compétences dans la mise en place de filières de formation aux métiers de la traduction.

H-039 VIETNAM (Huê) :

Responsable du centre français de Huê, l'attaché de coopération pour le français assure la promotion du français dans les établissements d'enseignement de cinq provinces, la coordination des projets culturels et des partenariats scolaires ou universitaires et les relations avec les administrations locales, les ONG, les opérateurs économiques. Il gère un centre multimédia, et assure le recrutement, le suivi pédagogique et la gestion d'enseignants vietnamiens de français.

Le candidat, qui a déjà l'expérience de la coopération internationale, devra être compétent en formation de formateurs, en informatique, en ingénierie éducative et avoir le sens des relations humaines.

H-040 ZIMBABWE (Harare) :

Le candidat sera enseignant d'une discipline littéraire, diplômé de français langue étrangère et compétent en coopération éducative. L'action prioritaire de cet agent sera d'assurer la promotion de l'enseignement du français au Zimbabwe en liaison avec les autorités éducatives locales. Il devra aussi développer les actions de coopération éducative, notamment dans le domaine de l'enseignement technique et, enfin, seconder le conseiller de coopération et d'action culturelle pour toutes les questions qui touchent à la coopération culturelle, audiovisuelle et sportive. Une excellente connaissance de l'anglais est tout à fait indispensable.

K - Chargé de mission pédagogique (hors Alliance française)

Placé sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle ou de l'attaché de coopération éducative ou du directeur de l'établissement culturel, le chargé de mission pédagogique occupe les fonctions de directeur des cours. Il est appelé à encadrer une équipe pédagogique. Il est responsable des cours, de leur organisation, de leur contenu et de leur évaluation. Une bonne formation en français langue étrangère doit impérativement se doubler de grandes capacités dans les domaines de la stratégie d'entreprise, du marketing et de la formation. Des notions de comptabilité, d'informatique et de gestion sont indispensables. Le sens des contacts et de l'animation d'équipe s'alliera à une grande disponibilité.

I-001 ALLEMAGNE (Munich) :

Ce poste a une double vocation. D'une part, l'agent en poste à Munich assure la direction du centre culturel et de coopération linguistique: planification et organisation des cours intra- et extra-muros, établissement des emplois du temps des enseignants, suivi pédagogique et administratif des cours. D'autre part, cet agent est à la tête du service des examens du DELF et du DALF au niveau fédéral. Le candidat pressenti devra posséder une expérience confirmée de la conception, de l'organisation et de la gestion de ces examens. Une grande rigueur alliée à une très bonne maîtrise de l'outil informatique sont nécessaires. La connaissance de la langue allemande est indispensable.

I-002 GRANDE-BRETAGNE (Londres) :

En tant que directeur des cours de l'Institut français de Londres, le candidat est responsable de la politique des cours intra-muros et en entreprises. Il assure la promotion, l'organisation, le développement des cours ainsi que le suivi pédagogique des professeurs. Il organise les examens et l'évaluation continue. Titulaire d'un diplôme de français langue étrangère, il a un sens développé du marketing et de la démarche commerciale, il aime le contact et le travail en équipe. Il manifeste de l'initiative et de la créativité. Il a déjà géré un centre de langue, assuré la formation de professeurs et organisé un service d'examens. Une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire, ainsi que la connaissance de l'outil informatique.

I-003 HAÏTI (Port-au-Prince) :

Le candidat occupera les fonctions de directeur des cours à l'Institut français de Port-au-Prince. Il devra gérer 25 professeurs vacataires qui encadrent 1300 élèves. Responsable pédagogique, il mettra sur pied les sessions de formation, leur contenu dans les trois sites du centre. Il devra également veiller à la bonne marche de la bibliothèque qui comporte quelque 6000 abonnés et 28000 volumes. En collaboration avec le directeur, il assurera l'animation culturelle (conférences : "Les mardis de l'Institut", expositions, théâtre, musique, colloques, etc...). Ce poste, passionnant mais difficile et lourd, nécessite santé, solidité et équilibre.

I-004 INDONÉSIE (Jakarta) :

Compte tenu de la multiplicité des tâches de cet agent (intérim du directeur, organisation des cours de langue, choix pédagogique, formation des enseignants, évaluation des acquis, etc...) et du volume de l'établissement (3650 élèves en moyenne par session), le candidat sera un agent expérimenté possédant un profil linguistique affirmé et ayant déjà prouvé ses qualités dans un contexte similaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

I-005 ITALIE (Florence) :

Le candidat devra concilier les fonctions de secrétaire général avec celles de directeur des cours du centre culturel et de coopération linguistique de Florence. Il possèdera les qualités d'un agent commercial, capable d'initiatives dans le domaine de la vente des cours de français. Il devra à la fois faire preuve de rigueur et d'imagination.

Une bonne connaissance du fonctionnement des établissements à autonomie financière et de la didactique du français langue étrangère est indispensable. Le directeur des cours devant par ailleurs gérer une équipe de professeurs, il devra faire preuve de grandes qualités humaines. La maîtrise de l'italien est fortement souhaitable.

I-006 MAROC (Casablanca) :

Le directeur des cours de l'Institut français de Casablanca est aussi chargé des programmes d'alphabétisation et, à ce titre, participe aux actions de coopération entreprises par le réseau des instituts français au Maroc. Le candidat, enseignant du second degré de préférence, aura déjà acquis une expérience d'enseignement en français langue étrangère et d'animation pédagogique à l'étranger. Une expérience d'animation d'équipe administrative favorisera la prise de fonction. Il est recommandé d'être titulaire d'un permis de conduire.

I-007 MEXIQUE (Mexico) :

En tant que directeur des cours de l'Institut français d'Amérique latine, cet agent assure la direction pédagogique des cours intra- et extra-muros, (environ 70 professeurs, 2 000 étudiants permanents et quelque 200 cours). Il est aussi responsable de l'organisation des examens et de la formation continue. Enfin, il participe à l'organisation des manifestations culturelles de l'Institut.

Le candidat pressenti sera un enseignant spécialiste de français langue étrangère et de la formation de formateurs. Il aura déjà exercé des fonctions similaires et saura faire preuve d'une grande rigueur. La parfaite maîtrise de l'outil informatique ainsi que du multimédia est indispensable. La connaissance de l'espagnol est requise.

I-008 POLOGNE (Varsovie) :

Ce poste de directeur des cours de l'Institut français de Varsovie nécessite une expérience de gestion d'une équipe pédagogique à l'étranger: (encadrement de 44 personnes). Il aura aussi la charge de l'offre des cours et l'organisation de l'année scolaire, la gestion des différents sites de cours, la prospection auprès des entreprises, le développement et le suivi du cycle de formation à l'Europe pour les fonctionnaires polonais et le développement des séminaires dans le cadre du FIP, la coopération avec les centres homologues (Goethe Institut, Cervantes, British Council), l'organisation du DELF et du DALF et, enfin, la gestion administrative et financière en relation étroite avec le secrétaire général de l'Institut. La maîtrise des outils bureautiques est indispensable ainsi que celle du polonais ou, à défaut, de l'anglais.

I-009 SOUDAN (Khartoum) :

Cet agent devra, d'une part, diriger l'antenne du centre culturel à l'université de Khartoum et, d'autre part, gérer la politique linguistique et éducative avec le Soudan. Au sein de l'antenne du centre culturel, cet agent sera responsable des cours de langue et de la conception des examens (DELF et DALF). Il aura aussi à sa charge la mise en place d'un centre de ressources.

Au niveau du pays, il sera responsable de la formation continue des enseignants de français des écoles secondaires et du suivi de l'application du contrat d'objectifs officialisant la collaboration avec le ministère soudanais de l'éducation nationale.

Il gèrera également la coopération universitaire et assurera le suivi pédagogique du diplôme nouvellement institué sous l'égide de la faculté de pédagogie.

Il est souhaitable que le candidat pressenti maîtrise l'arabe ou, à défaut, l'anglais.

I-010 SYRIE (Damas) :

Cet agent sera chargé de la direction des cours de français dispensés au centre culturel français de Damas. Il assurera l'organisation et la gestion du secteur linguistique : mise en place de formations intra- et extra-muros, mise en œuvre de projets et de partenariats (CCIP, services publics et privés syriens, poste d'expansion économique (PEE), etc.).

Le candidat, enseignant d'une discipline littéraire et ayant une bonne formation en français langue étrangère, aura déjà eu l'expérience de l'organisation de cours de français langue étrangère. Il aura une très bonne connaissance du DELF et du DALF, des formations de la CCIP et des formations universitaires. Il saura faire preuve de grandes capacités de communication et de négociation.

I-011 TUNISIE (Tunis) :

Adjoint au directeur du centre de langue, cet agent sera un enseignant possédant un diplôme de français langue étrangère. Il est indispensable que le candidat ait une première expérience de la conduite et de la gestion du DELF et du DALF, une bonne maîtrise de l'outil informatique en vue de l'informatisation des inscriptions aux examens, ainsi que le goût du travail en équipe. Des compétences d'animateur et de conseiller pédagogique sont requises. Le candidat retenu sera responsable du français de spécialité dans l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, IUT, etc.). Il encadrera 65 enseignants. La connaissance de l'arabe est souhaitable, mais non indispensable.

II - PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET DE COOPÉRATION ET DES ALLIANCES FRANÇAISES

1 - Directeur de centre culturel ou d' institut français

Placé à la tête d'un établissement doté de l'autonomie financière, coordonnant les activités d'agents aux statuts très diversifiés, chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'actions culturelles et de coopération, d'enseignement et de promotion de la langue française, responsable de la présentation de notre offre documentaire, il assume dans tous les domaines (gestion des personnels, choix culturels, relations avec les autorités locales) une tâche qui ne peut être confiée qu'à des personnels déjà expérimentés et à laquelle s'ajoute la nécessité permanente d'assurer l'équilibre financier de l'établissement. Une très bonne connaissance des réseaux français dans les domaines universitaire, éducatif et culturel, une capacité à mobiliser des concours extérieurs (mécénat d'entreprise), un goût affirmé pour les échanges artistiques et une aisance relationnelle sont nécessaires à l'exercice de ces fonctions.

J-001 ALLEMAGNE (Dresde) :

Le candidat, qui aura eu une expérience préalable dans ce genre de fonction, sera parfaitement germanophone. Ses tâches consisteront à animer et à gérer l'équipe de l'Institut français (5 agents), à apporter soutien à la secrétaire générale, à mettre en place et à suivre la politique des cours et les enseignements occasionnels, à élaborer et à exécuter le budget. Il assurera également la programmation culturelle et le suivi des programmes. Son grand sens des relations publiques lui permettront de traiter avec les institutions officielles de la ville et du Land et de rechercher des partenariats privés.

J-002 ALLEMAGNE (Erfurt) :

En plus des fonctions propres à l'attaché de coopération pour le français, cet agent assure la direction de l'antenne du centre culturel et de coopération linguistique de Leipzig. À Erfurt, au-delà de la promotion du français, le titulaire du poste est également responsable de l'animation culturelle et de la gestion du personnel pour une antenne à vocation régionale qui s'étend à l'ensemble de la Thuringe. Le candidat, parfaitement germanophone et titulaire d'un diplôme de français langue étrangère, saura faire preuve de dynamisme et de disponibilité.

J-003 ALLEMAGNE (Essen) :

A la tête d'un petit établissement d'échanges culturels franco-allemands dont le statut juridique et les règles de fonctionnement sont particuliers, cet agent organise, avec des moyens réduits, une présence française et francophone dans la Ruhr en collaboration avec le réseau des établissements français d'Allemagne. Le candidat aura eu une expérience similaire. La maîtrise de l'allemand est indispensable.

J-004 ALLEMAGNE (Hambourg) :

Cet agent, qui sera appelé à diriger l'un des principaux centres culturels et de coopération linguistique d'Allemagne, devra faire preuve d'une grande disponibilité, du sens de l'organisation, de la capacité à gérer et à animer une équipe. Il devra avoir un sens aigu de la négociation et des relations publiques, qui implique une aptitude aux fonctions de représentation. La maîtrise courante de l'allemand est indispensable.

J-005 ALLEMAGNE (Karlsruhe) :

Le poste de directeur du centre culturel français de Karlsruhe nécessite de la part du candidat des capacités de gestion. Il est nécessaire d'entretenir une collaboration étroite avec les structures culturelles de la ville et de la région et de rechercher des mécénats. Le directeur assure également la direction des cours de langue. Le candidat aura déjà l'expérience de ce type de poste et maîtrisera parfaitement la langue allemande.

J-006 ALLEMAGNE (Rostock) :

Parallèlement aux tâches traditionnelles qui incombent à un directeur d'Institut français (gestion de l'établissement, préparation des programmations budgétaire et culturelle, suivi des actions de coopération décentralisée et plus particulièrement des jumelages entre les villes du land et des villes françaises, etc.), le directeur de l'Institut français de Rostock accorde une grande importance à la coopération linguistique et éducative : programmes de stages de professeurs allemands dans des IUFM français, formation continue des enseignants de français, coopération universitaire... Le candidat devra donc posséder un profil linguistique affirmé (diplôme de français langue étrangère souhaité). La connaissance de la langue allemande est nécessaire.

J-007 ALLEMAGNE (Sarrebruck) :

Le candidat, germanophone et universitaire, assure la présentation des manifestations françaises dans tous les domaines de la culture et des arts, l'organisation de rencontres scientifiques franco-allemandes (colloques, séminaires, cycles de conférences), le renforcement de la coopération avec l'université de la Sarre et l'université technique (programmation conjointe des cours académiques et des manifestations culturelles, intégration de nos cours de langue dans les cursus allemands) et la promotion de la coopération transfrontalière. Une station multimédia ayant été ouverte aux étudiants chercheurs, le candidat aura une bonne connaissance de ce domaine.

J-008 CAP VERT (Praia) :

Cet agent devra avoir une expérience de direction ou d'animation d'un centre culturel ou d'une Alliance française. En plus des compétences culturelles habituelles, il manifestera un intérêt pour l'enseignement du français langue étrangère, pour les secteurs de la communication et des média et devra être ouvert aux nouveaux moyens d'information. Ses sens de l'organisation et des relations humaines seront très développés.

J-009 ESPAGNE (Madrid) :

Pour diriger l'établissement culturel le plus important d'Espagne, le postulant devra faire preuve de grandes qualités d'animateur pour savoir rassembler le personnel et, surtout, l'équipe enseignante autour d'un projet mobilisateur et également pour maintenir la richesse et la diversité de la programmation culturelle. Il est impératif que le candidat ait déjà eu une expérience réussie de la gestion d'un grand établissement culturel à l'étranger. De statut universitaire, il aura un très bon niveau d'espagnol.

J-010 ESPAGNE (Séville) :

Le candidat aura déjà eu une expérience de gestion administrative, financière et pédagogique dans un centre culturel ou une Alliance française. D'un très bon niveau d'espagnol, il devra définir la stratégie à moyen terme de l'établissement, en assurer la gestion et la représentation dans la région, mettre en œuvre la coopération linguistique et éducative et développer la coopération culturelle avec les partenaires locaux, régionaux, ainsi que les institutions culturelles.

J-011 ESPAGNE (Valence) :

L'agent qui se verra confier cette direction devra déjà justifier d'une solide expérience de gestion d'un établissement similaire à l'étranger et d'une maîtrise parfaite de l'espagnol. Il animera la politique culturelle de l'institut. Pour ce faire, de grandes qualités d'animateur lui seront nécessaires.

J-012 GABON (Libreville) :

Le directeur du Centre culturel français de Libreville est chargé de la gestion administrative et financière de l'établissement. Il assure également la gestion des personnels, ce qui nécessite le sens des contacts et une grande disponibilité. Il définit et met en œuvre une action de coopération culturelle, artistique et littéraire. Il est indispensable que le candidat ait déjà exercé ce type de fonctions et qu'il ait une expérience dans le domaine des média et de la communication.

J-013 HAÏTI (Port-au-Prince) :

Le directeur de l'Institut français est aussi chargé de la coordination du réseau des Alliances françaises d'Haïti. Des qualités d'animateur culturel et de gestionnaire sont indispensables. Elles s'allieront au sens des relations publiques en raison de la place très importante occupée par l'établissement dans la vie culturelle, artistique et universitaire d'Haïti.

J-014 INDONÉSIE (Surabaya) :

Cet agent aura à définir et à mettre en place la politique du centre culturel et de coopération linguistique de Surabaya dans les domaines culturel et linguistique. Il devra définir la stratégie à moyen terme de l'établissement, en assurer la gestion et la représentation dans la région. Il assurera également le contrôle administratif et financier de l'antenne de Yogyakarta.

J-015 ITALIE (Gênes) :

Cet agent aura à définir et mettre en place la politique du centre culturel français de Gênes dans les domaines culturel et linguistique. Une impulsion sera donnée à la coopération transfrontalière avec la région PACA et, particulièrement, le département des Alpes-maritimes (échanges scolaires, classes patrimoine, manifestations artistiques) et à la coopération avec les institutions locales. Il conviendra aussi d'assurer la gestion et le développement des cours de français sur l'ensemble de la Ligurie. La maîtrise de l'italien est indispensable.

J-016 ITALIE (Venise) :

Ce poste de délégué culturel à l'Alliance française de Venise (antenne du centre culturel et de coopération linguistique de Milan) revêt une dimension protocolaire. Il consiste à assurer la promotion et le suivi des relations culturelles entre la France et la région des Trois Vénéties (information, promotion des échanges, manifestations culturelles dont celles organisées dans le cadre de la Biennale de Venise), ainsi que les contacts avec les autorités italiennes. Il s'agira également de gérer le pavillon français, de veiller à l'accueil des personnalités françaises de passage et de diriger, ipso facto, l'association culturelle italo-française /Alliance française de Venise sous le contrôle de son conseil d'administration. La maîtrise de la langue italienne est requise.

J-017 JAPON (Tokyo) :

Le directeur de l'établissement doit fixer les objectifs à court et moyen termes afin de définir clairement ses missions dans un contexte de crise économique et de déclin de l'enseignement du français. Parallèlement à la gestion des programmes, des locaux et du personnel, il doit s'efforcer de développer des échanges avec les partenaires locaux, institutionnels et privés. Il doit enfin veiller à ce que l'Institut demeure une vitrine de l'innovation française aussi bien pour l'enseignement du français que pour l'information et l'action culturelle. Le cinéma est un vecteur privilégié de cette action.

Le candidat sera capable de gérer avec rigueur un établissement largement autofinancé et doté de l'autonomie financière. Il devra aussi posséder des qualités de programmateur et d'animateur et une grande ouverture d'esprit. Une précédente expérience à la tête d'un grand institut est indispensable. Une bonne pratique du japonais serait souhaitable. L'anglais est indispensable.

J-018 JÉRUSALEM (Jérusalem) :

À ses fonctions de directeur des centres culturels français de Jérusalem et de Ramallah, cet agent ajoutera la coordination du réseau des centres culturels français dans les territoires palestiniens (Gaza, Naplouse). Il élabore la programmation culturelle et artistique et en assure le suivi. Il s'occupe de l'accueil des artistes et gère le budget des centres. Il est également chargé des dossiers de l'audiovisuel et de la "jeunesse et des sports". La connaissance de l'arabe est souhaitée.

J-019 JORDANIE (Amman) :

Le candidat sera un enseignant ayant déjà exercé dans des réseaux d'action culturelle et de coopération. En tant que directeur du centre culturel français, il devra encadrer une équipe de 30 personnes, être rompu aux

techniques budgétaires et de gestion de ce type d'établissement. Agent polyvalent, disponible, dynamique, il devra faire preuve de capacité de réflexion et de négociation. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'arabe - souhaitable. Maîtrise des nouvelles technologies de la communication nécessaire.

J-020 LIBAN (Tripoli) :

Parallèlement aux tâches traditionnelles dévolues à un directeur de Centre culturel (gestion administrative et financière de l'établissement, programmation culturelle, suivi des actions de coopération...) le responsable de l'antenne de Tripoli met en œuvre la politique éducative et linguistique du poste. Il favorise l'environnement francophone en milieu scolaire et extra-scolaire et développe la médiathèque comme référence culturelle régionale.

Le candidat linguiste de formation devrait, de préférence, être diplômé de français langue étrangère et la connaissance de la langue arabe serait un atout.

J-021 MAROC (Oujda) :

Le directeur de l'Institut français de l'oriental à Oujda aura acquis des compétences dans le domaines des activités artistiques et culturelles et il aura démontré, à l'occasion de l'exercice de fonctions antérieures, une aptitude à communiquer et à gérer des moyens humains et financiers. En relation avec l'attaché culturel, il définit les orientations de notre coopération et met en œuvre un plan d'action qui prend appui sur les spécificités de l'Institut.

J-022 MAROC (Tanger-Tétouan) :

En relation avec l'attaché culturel, le directeur de l'Institut français de Tanger-Tétouan sera chargé de tracer les grands axes de notre coopération culturelle dans cette région du Maroc. A la tête d'une équipe importante, il lui sera nécessaire d'avoir eu une précédente expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines et financières dans un établissement similaire.

Dynamisme, rayonnement et aptitude à la communication sont les qualités primordiales requises.

J-023 MAURITANIE (Nouakchott) :

Le poste de directeur du centre culturel français de Nouakchott nécessite de la part du candidat, des qualités de dynamisme et de rayonnement, ainsi que des capacités d'organisation et de gestion. la connaissance de la langue arabe serait très appréciée.

J-024 MOZAMBIQUE (Maputo) :

Le candidat aura déjà une solide expérience du secteur culturel et une très bonne connaissance des rouages de l'administration et de la gestion. La fonction de directeur du centre culturel franco-mozambicain implique la préparation de la programmation trimestrielle des activités culturelles en liaison avec les partenaires culturels mozambicains, les services culturels des ambassades étrangères sises à Maputo et le service de coopération et d'action culturelle de notre ambassade. Le directeur est également ordonnateur des recettes et dépenses. Un très bon niveau de portugais est requis.

J-025 PAYS-BAS (Groningue) :

Poste de directeur-adjoint très polyvalent dans lequel l'agent doit à la fois gérer l'établissement (recherche de financements, gestion administrative des personnels, organisation des cours de français), organiser et produire des manifestations culturelles et assurer des cours dans les facultés de lettres et de droit. Compte tenu de la situation très excentrée de cet établissement, le candidat devra faire preuve d'une grande capacité d'initiative et d'autonomie, ainsi que d'un sens développé du contact. La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle du néerlandais, bienvenue.

J-026 ROUMANIE (Iasi) :

Le poste de directeur du centre culturel et de coopération linguistique de Iasi revêt trois types de fonctions : de gestion, pédagogique et culturelle. Tout d'abord, le candidat aura déjà eu une expérience de gestion

administrative, financière et pédagogique dans un centre culturel ou une Alliance française. En tant que directeur des cours de langue, il doit proposer des formations de plus en plus diversifiées (français du tourisme, français de l'économie) qui correspondent aux besoins locaux. Il assure l'animation culturelle, qui permet de promouvoir la langue et la culture françaises par le moyen de festivals internationaux ou de manifestations plus modestes, mais régulières, dans tous les domaines artistiques. Il est en charge de la bibliothèque-médiathèque et des deux bibliobus qui circulent dans les départements voisins. La maîtrise du roumain serait souhaitable.

J-027 SÉNÉGAL (Saint-Louis) :

Responsable de la gestion et de l'administration du centre culturel de Saint-Louis, cet agent a également la charge du pilotage de la politique culturelle dans le nord du Sénégal (organisation d'activités, de diffusion et d'échanges culturels, spectacles vivants, expositions, conférences, diffusion du livre). Il assurera également la mise en place de programmes de formation, l'aide à la création et le soutien aux initiatives culturelles. Le candidat aura déjà acquis une très bonne expérience de la gestion et de l'administration d'un centre culturel et une grande capacité à la négociation. Il aura une bonne connaissance de l'actualité artistique et culturelle française et sénégalaise ainsi que des procédures de la comptabilité publique française. Une excellente aptitude au travail en équipe est indispensable ainsi qu'une grande disponibilité.

J-028 TURQUIE (Istanbul) :

Une solide expérience du secteur culturel (y compris dans le domaine des médiathèques) est indispensable de même qu'une très bonne expérience de l'administration et de la gestion. L'agent devra aussi faire preuve de compétences en matière de gestion des ressources humaines (développement d'un projet d'établissement, évaluation des personnels, recrutement, définition des tâches et des fonctions) et de la politique culturelle (gestion prévisionnelle de la programmation des manifestations, collaboration avec les autres centres de français, recherche de mécénats). L'anglais est indispensable, le turc, souhaité.

J-029 UKRAINE (Kiev) :

Il appartiendra au directeur de l'Institut français d'Ukraine d'élaborer le budget, de définir la politique culturelle de l'institut et de coordonner les différentes composantes du centre en liaison avec celui de Kharkov. Il assurera la gestion d'une cinquantaine de personnes. Cet agent sera également chargé de la coordination du réseau des Alliances françaises en Ukraine. Le candidat aura déjà eu une expérience de gestion culturelle. À défaut de la connaissance de la langue ukrainienne, la maîtrise du russe est indispensable.

2 - Secrétaire général

Il est le collaborateur du chef du service de coopération et d'action culturelle ou, selon le cas, du directeur de l'établissement culturel, pour tout ce qui relève de l'administration, de la gestion des personnels, des biens, et des relations avec les représentants du personnel.

La pratique des outils informatiques est indispensable, en particulier des logiciels de gestion.

L-001 ALLEMAGNE (Berlin) :

Le secrétaire général du CCCL, en relation avec l'ordonnateur, prépare le budget et assure le suivi de la gestion financière. Il est chargé de la gestion du personnel, est responsable du bon fonctionnement de l'établissement et assiste le directeur dans la préparation des manifestations culturelles.

Il s'agira d'un agent expérimenté, rigoureux et disponible, maîtrisant l'outil informatique et si possible GFC et parlant allemand.

L-002 ARGENTINE (Buenos-Aires) :

Sous l'autorité directe du conseiller de coopération et d'action culturelle, le secrétaire général est chargé de l'organisation et du suivi administratif et budgétaire du service. Il gère les personnels détachés et locaux

placés sous sa responsabilité. Il assure un suivi étroit du dispositif scolaire, en liaison constante avec les deux établissements de l'AEFE.

Il s'agira d'un agent possédant de bonnes connaissances en matière d'administration publique, de comptabilité et d'informatique, et ayant un sens développé de l'organisation et des relations humaines. La connaissance de la langue espagnole est nécessaire.

L-003 BRÉSIL (Brasilia) :

Le secrétaire général est le responsable administratif du service de coopération et d'action culturelle. Il assure la gestion des personnels expatriés, résidents et recrutés locaux. Responsable de la CCPLA, de la CCPL et du suivi des établissements de l'AEFE, il aura en outre à contrôler le suivi financier du service.

Il s'agira d'un agent expérimenté, possédant une bonne connaissance des règlements et des statuts de la fonction publique, ayant le sens de l'organisation, de la prévision et des relations humaines, parlant portugais.

L-004 BRÉSIL (Rio de Janeiro):

Le secrétaire général est responsable administratif de tous les personnels du service culturel et assure la coordination et le suivi des projets culturels.

Correspondant Amérique du sud pour l'information comptable, il est chargé du suivi comptable des finances du service, de la gestion comptable de la Maison de France et de la médiathèque-centre de ressources.

Il s'agira d'un agent de profil AASU ou attaché d'administration centrale, possédant soit une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable d'un établissement public, soit une expérience antérieure en service culturel ou en Institut.

L-005 BRÉSIL (Sao Paulo):

Le secrétaire général du service culturel a la responsabilité de la gestion budgétaire et financière. Agent comptable du CENDOTEC, il doit à ce titre faire preuve d'une grande rigueur administrative.

Interlocuteur privilégié de l'attaché culturel et de l'attaché audiovisuel régional, il est chargé de l'animation culturelle et du dossier audiovisuel.

Ce poste sera confié à un gestionnaire confirmé, rompu aux applications bureautiques et informatiques, ayant le sens de l'organisation et des relations humaines, disponible et dynamique et parlant portugais.

L-006 BURKINA FASO (Ouagadougou) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la gestion administrative des personnels d'assistance technique, et pour certains aspects de ceux relevant de l'AEFE.

Il gère le parc de logement des coopérants.

Ce poste de catégorie B, conviendrait à un secrétaire administratif (ou grade équivalent) dynamique, organisé et à l'aise en informatique.

L-007 CAMEROUN (Yaoundé) :

Le secrétaire général, sous l'autorité directe du conseiller de coopération et d'action culturelle, est responsable de la cellule comptable, financière et logistique tous titres budgétaires confondus. Il est également chargé de la gestion du personnel local, du parc automobile, des inventaires mobiliers, des travaux et de la gestion administrative du SCAC.

Cet agent aura une parfaite connaissance des procédures budgétaires, comptables et contractuelles, particulièrement en matière de marchés publics. Disponibilité, esprit d'organisation, de méthode et sens des relations humaines sont indispensables.

L-008 CENTRAFRIQUE (Bangui) :

Le secrétaire général est chargé de la gestion des assistants techniques ainsi que de la gestion des logements de l'assistance technique. Il assure le suivi des ONG laïques et confessionnelles et celui du Fond social de développement (FSD)/crédits déconcentrés. Cet agent occupe également les fonctions d'attaché humanitaire.

Ce poste de catégorie B sera confié à un secrétaire administratif (ou grade équivalent) disponible, ayant une expérience de gestion des personnels et un sens profond des relations humaines.

L-009 ÉGYPTÉ (Le Caire):

Le secrétaire général est ordonnateur délégué du centre français de culture et de coopération qui regroupe l'établissement à autonomie financière élargie (Le Caire et Alexandrie) et le service culturel. Il est responsable de la gestion de l'établissement, des moyens et du personnel.

Cet agent d'encadrement expérimenté, aura déjà exercé des responsabilités au sein d'un grand établissement à autonomie financière, maîtrisera les procédures administratives en vigueur ainsi que celles de comptabilité budgétaire.

L-010 GABON (Libreville) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est chargé de la préparation et de la gestion du budget de fonctionnement et d'investissement du SCAC. Il est régisseur d'avances, assure la gestion administrative et financière des personnels de droit local, ainsi que celle des immeubles.

Il est essentiel que cet agent de catégorie B, maîtrise parfaitement les procédures de gestion budgétaire et souhaitable qu'il ait une bonne connaissance des questions juridiques.

L-011 GRANDE-BRETAGNE (Londres) :

Le secrétaire général est responsable de l'administration de l'institut français du Royaume-Uni. Sous l'autorité du conseiller culturel, directeur de l'établissement, il est chargé de la gestion des personnels, de l'élaboration et du suivi du budget, de la coordination des activités des différents départements et de la maintenance des bâtiments. Il est également régisseur d'avances et de recettes.

Ce poste sera confié à un agent expérimenté, gestionnaire confirmé rompu aux applications bureautiques et informatiques, disponible et dynamique, parlant anglais.

L-012 GRÈCE (Athènes) :

Le secrétaire général du centre culturel et de coopération est responsable de la gestion administrative de l'ensemble des personnels culturels, y compris ceux de l'AEFE, ainsi que de la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'institut français d'Athènes, qui avec ses 23 annexes est le plus important du réseau.

Ce poste ne peut être confié qu'à un agent particulièrement expérimenté et rigoureux, ayant fait largement ses preuves dans des postes importants, et ayant un sens aigu des relations humaines. Une connaissance du grec moderne ou de l'anglais est souhaitable.

L-013 GUINÉE ÉQUATORIALE (Malabo) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la cellule comptable et administrative. Il est chargé de la gestion des personnels et du suivi de la gestion du lotissement des coopérants.

Cet agent de catégorie B, aura une bonne connaissance des procédures financières et sera autonome en informatique.

L-014 HONGRIE (Budapest) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle et de l'institut français, est responsable de la gestion administrative des personnels détachés et des personnels locaux (élaboration des contrats de travail, gestion des vacances), de la gestion et du suivi de la programmation culturelle ainsi que du suivi comptable des crédits délégués, de l'élaboration du budget, du suivi des recettes et des engagements de dépense.

Il s'agira d'un agent actif, aimant le travail en équipe, ayant une très bonne connaissance des règles d'organisation et de gestion des établissements de diffusion culturelle à l'étranger, apte au dialogue et à la négociation avec les personnels, maîtrisant les outils informatiques et parlant anglais ou allemand.

L-015 INDE (New-Delhi) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la gestion administrative et budgétaire, de la gestion des personnels expatriés et locaux, ainsi que de la tutelle administrative des établissements scolaires relevant de l'AEFE. Il est chargé du bon fonctionnement du service et de l'entretien des bâtiments.

Il s'agira d'un agent ayant une bonne connaissance des procédures administratives et financières, possédant des capacités d'écoute et de dialogue, à l'aise en informatique et parlant anglais.

L-016 ITALIE (Rome) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est chargé de la gestion du personnel, du suivi financier des crédits et de la programmation, ainsi que du suivi des établissements scolaires relevant de l'AEFE.

Il s'agira d'un agent possédant une bonne expérience de gestion des ressources humaines, connaissant les règles administratives et financières et parlant italien.

L-017 JAPON (Kyoto) :

Le secrétaire général de l'institut franco-japonais du Kansai est responsable de la gestion des personnels locaux, du suivi de la gestion financière ainsi que du bon fonctionnement de l'établissement.

Il s'agira d'un agent ayant une bonne connaissance des règles administratives et financières, sachant faire preuve d'organisation et animer une équipe, maîtrisant les outils informatiques et parlant anglais. La connaissance du japonais serait un plus.

L-018 LIBAN (Beyrouth) :

Le secrétaire général de la mission culturelle française au Liban (CCC) assure la coordination générale de l'administration des services culturels. Il établit et suit l'exécution du budget, gère le personnel de recrutement local et a la responsabilité des affaires immobilières. Il dispose d'un adjoint chargé de la gestion des personnels expatriés.

Il s'agira d'un agent ayant une bonne connaissance du fonctionnement d'établissement doté de l'autonomie financière, ainsi que des règles générales de la comptabilité publique. Il devra faire preuve d'une grande disponibilité, savoir animer une équipe et parler anglais. La connaissance de l'arabe serait un atout.

L-019 MADAGASCAR (Tananarive) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable du service administratif et financier. Il prépare et suit l'exécution du budget de fonctionnement et d'investissements du service et gère la comptabilité des crédits des titres III, IV, V et VI. Il est également chargé de l'organisation du service, de la gestion administrative des personnels locaux ainsi que de la gestion du parc immobilier et automobile.

Ce poste de catégorie B, conviendrait à un secrétaire administratif (ou grade équivalent), ayant une expérience de gestion budgétaire et matérielle, dynamique et autonome en informatique.

L-020 MAROC (Marrakech) :

Le secrétaire général de l'institut français, sous l'autorité du directeur, est responsable de la gestion administrative et financière de l'Institut. Il est chargé de la gestion des personnels ainsi que de la préparation et du suivi du budget. Il participe au comité de direction et contribue à la conception et à la réalisation du plan d'action de l'établissement.

Il s'agira d'un agent expérimenté, connaissant les règles administratives et financières, dynamique, organisé, sachant animer une équipe, maîtrisant l'environnement windows et les logiciels de gestion comptable et budgétaire.

L-021 PÉROU (Lima) :

Outre ses responsabilités de gestionnaire administratif et financier, le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est également chargé du développement et du suivi de certains dossiers de la coopération scientifique et technique, tant dans un cadre bilatéral que régional.

Gestionnaire confirmé, interlocuteur de l'ensemble des personnels, l'agent appelé à occuper ces fonctions devra être polyvalent. Il devra savoir faire preuve d'initiative, de rigueur, de disponibilité et parlera parfaitement espagnol.

L-022 RUSSIE (Moscou) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la gestion administrative des personnels expatriés et détachés ainsi que de la programmation et de la gestion des crédits du Titre IV. Chargé du bon fonctionnement et de l'organisation du service, il assure également le suivi quotidien du dossier relatif au projet d'installation du nouveau lycée, est responsable du centre d'examens et assure l'interface avec l'AEFE et les autres services de l'Ambassade.

Ce poste ne pourra être confié qu'à un agent disponible et dynamique, ayant une expérience reconnue en gestion des personnels du MENRT. Il devra faire preuve d'une grande rigueur, savoir animer une équipe et avoir un sens aigü des relations humaines. Sans être indispensable, la connaissance du russe serait un atout supplémentaire.

L-023 SÉNÉGAL (Dakar) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la gestion administrative des personnels d'assistance technique (suivi des carrières, des contrats, CAP, CTP...) ainsi que de la gestion du parc de logement des coopérants.

Ce poste sera attribué à un agent de catégorie B ayant une expérience en gestion administrative, sachant faire preuve d'organisation et autonome en informatique.

L-024 SÉNÉGAL (Dakar) :

Le secrétaire général dirige, coordonne et supervise l'ensemble des services comptables regroupés du service de coopération et d'action culturelle, de la chancellerie. Régisseur d'avances et de recettes, il est également chargé de la gestion du personnel local, du parc automobile et du service intérieur.

Ce poste sera confié à un agent expérimenté, ayant une bonne connaissance des procédures budgétaires et comptables et maîtrisant les applications informatiques.

L-025 SYRIE (Damas) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) est chargé de la gestion administrative et financière, ainsi que de la gestion des personnels expatriés et détachés. Responsable du fonctionnement du SCAC, il est chargé de la circulation de l'information, de la sécurité et de l'entretien des bâtiments. Ce poste pourra être confié à un agent de catégorie B ayant une expérience avérée en gestion administrative et financière.

L-026 TOGO (Lomé) :

Le secrétaire général du service de coopération et d'action culturelle est responsable de la cellule administrative et comptable (programmation, gestion et suivi du budget) et de la gestion du personnel (assistants techniques, personnels locaux, personnel relevant de l'AEFE). Il est également chargé du service intérieur et du suivi du parc automobile.

Ce poste sera attribué à un agent de catégorie B ayant une expérience en gestion administrative et financière.

3 - Chargé de mission administrative

L-101 CAMEROUN (Yaoundé) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est responsable de la gestion des personnels de l'assistance technique, des personnels de l'AEFE et des CSN. Il gère également le parc immobilier des coopérants.

Ce poste sera confié à un secrétaire administratif (ou grade équivalent), ayant une expérience de gestion des ressources humaines et des connaissances de base de la comptabilité publique, maîtrisant l'outil informatique. Rigueur, méthode, qualités relationnelles et discrétion sont indispensables.

L-102 DJIBOUTI (Djibouti) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est responsable de la cellule assistance technique. En concertation avec les conseillers chargés du secteur culturel et institutionnel, il est chargé de la programmation titre IV et de la cotation des postes.

Ce poste de catégorie B, sera confié à un secrétaire administratif (ou grade équivalent) connaissant les textes de gestion des personnels, à l'aise en informatique, pouvant s'adapter rapidement aux logiciels spécifiques de gestion et aimant le travail en équipe.

L-103 MADAGASCAR (Tananarive) :

Le chargé de mission, affecté au centre culturel, est animateur culturel. Il assiste le Directeur dans l'organisation et la préparation des manifestations culturelles et le suivi de la programmation. Il accueille et apporte un soutien aux artistes, recherche de financements extérieurs.

Ce poste sera confié à un agent particulièrement disponible et dynamique, ayant le sens de l'organisation et des relations humaines.

L-104 MAROC (Rabat) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, agent de catégorie B, est chef de la division du personnel et de la formation, il gère les personnels expatriés et détachés ainsi que les recrutés locaux.

Il est indispensable que l'agent appelé à occuper ce poste ait une expérience reconnue en matière de gestion de personnel.

L-105 MAURITANIE (Nouakchott) :

Le chargé de mission affaires financières, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est régisseur/responsable de la cellule comptable. Il assure le suivi des titres III, IV, V et VI.

Ce poste de catégorie B sera confié à un agent ayant une expérience de gestion budgétaire et financière.

L-106 MAURITANIE (Nouakchott) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est responsable de la cellule information, documentation, bourses, concours et examens. Il informe le public et les services mauritaniens sur le système de formation français et les procédures d'admission dans les universités françaises. Il gère le programme de bourses et assure le suivi des anciens boursiers.

Ce poste de catégorie B sera confié à un agent dynamique ayant une parfaite connaissance du système éducatif français. Disponibilité et sens des relations humaines sont indispensables.

L-107 MOZAMBIQUE (Maputo) :

Le chargé de mission affaires financières, affecté au centre culturel franco-mozambicain, est responsable de la gestion comptable (4 monnaies différentes) et financière du centre.

Ce poste sera confié à un agent de catégorie B ayant déjà exercé les fonctions d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable. La connaissance de la langue portugaise est indispensable.

L-108 NAMIBIE (Windhoek) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est chargé de la gestion des personnels expatriés et locaux, de la gestion du service intérieur (préparation des budgets des titres III et V, parc mobilier, immobilier et automobile) ainsi que de la mise en œuvre du titre IV (missions d'experts, bourses, dotations). Il est également chargé du plan de classement et des archives.

Ce poste sera confié à un agent de catégorie B ayant une expérience de gestion des personnels et de gestion matérielle, à l'aise en informatique, organisé, disponible et sachant animer une équipe.

L-109 NIGER (Niamey) :

Le chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est responsable du service intérieur. Il est chargé du budget de fonctionnement et d'investissement (titres III et V), de la gestion des personnels locaux, de la gestion du parc immobilier (entretien des locaux et logements) et du parc automobile. Ce poste sera confié à un agent de catégorie B, ayant une expérience de gestion des personnels et de gestion matérielle, organisé, disponible, dynamique, sachant animer une équipe et autonome en informatique.

L-110 TUNISIE (Tunis) :

Le chargé de mission, affecté à l'Institut français de coopération (CCC), est responsable du réseau des établissements d'enseignement relevant de l'AEFE. Il organise et assure le suivi de la préparation et du développement de l'année scolaire, diffuse et suit les instructions de l'AEFE, gère de la carrière des agents, organise les CCPL, met en place la carte scolaire et contrôle le budget des établissements.

Il s'agira d'un agent de catégorie B, dynamique et disponible, ayant une bonne maîtrise des pratiques administratives et comptables, ainsi qu'une connaissance de la fonction publique française.

L-111 TUNISIE (Tunis) :

Ce chargé de mission, adjoint du secrétaire général, est affecté à l'Institut français de coopération (CCC). Il est responsable de la gestion des personnels (expatriés, coopérants et recrutés locaux), du suivi des affaires budgétaires et administratives, de l'organisation logistique des services ainsi que de la maintenance des bâtiments et matériels.

Ce poste sera confié à un agent organisé et expérimenté, connaissant les procédures de gestion d'un établissement à autonomie financière, ayant un goût affirmé pour la gestion des personnels et autonome en informatique.

4 - Agent comptable

Collaborateur de l'ordonnateur des dépenses, qu'il soit le conseiller de coopération et d'action culturelle ou le (les) directeur(s) d'un ou plusieurs établissements culturels, l'agent comptable se recrute parmi les personnels disposant d'une réelle expérience de la gestion d'un établissement à autonomie financière et ayant une pratique confirmée du logiciel GFC.

Il est assisté dans sa tâche, d'un ou de plusieurs adjoints selon le nombre d'établissements dont il doit assurer la gestion et peut, le cas échéant avoir une compétence étendue à des établissements situés dans plusieurs pays. Ces postes sont attribués dans le cadre d'une commission consultative paritaire ministérielle.

M-001 ALLEMAGNE (Berlin) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière de six établissements culturels en Allemagne. Il s'agit des instituts Français de Dresde et de Rostock, du centre de recherche Marc Bloch à Berlin et des Centres culturels et de coopération linguistique de Berlin, Leipzig et son antenne à Erfurt.

Compréhension de la langue allemande recommandée.

M-002 CAMBODGE (Phnom-Penh) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière du centre culturel français du Cambodge à Phnom-Penh et ses annexes de Siem Reap et Battambang.

Pratique de la langue anglaise recommandée.

M-003 CHILI (Santiago) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière de l'institut franco-chilien de Santiago du Chili.

Pratique de la langue espagnole nécessaire.

M-004 ÉGYPTÉ (Le Caire):

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger, ayant une connaissance du logiciel GFC-G et GFC-F, pour participer à la gestion comptable et financière du centre français de culture et de coopération du Caire et de son antenne d'Alexandrie ainsi qu'à celle du CEDEJ. Arabe ou anglais souhaité.

M-005 GRANDE-BRETAGNE (Londres) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et ayant une bonne connaissance du logiciel GFC et d'EXCEL, pour participer à la gestion comptable et financière de l'institut français du Royaume-Uni à Londres, de l'institut français d'Écosse à Edimbourg et de la Maison française d'Oxford.

Une expérience de gestionnaire matériel d'établissement scolaire est recommandée afin de seconder le secrétaire général dans ses tâches quotidiennes. Pratique de la langue anglaise nécessaire.

M-006 ISRAËL (Tel-Aviv) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière des établissements culturels français en Israël, à Jérusalem et à Chypre.

En Israël, il s'agit des centres culturels français de Beersheva et du Neguev, d'Haifa et de Nazareth ainsi que de l'institut français de Tel-Aviv. À Jérusalem cela concerne le centre culturel français de Jérusalem et son antenne de Gaza, de Naplouse et de Ramala, ainsi que le Centre de recherche français. À Chypre, il s'agit du CCCL de Nicosie.

Pratique de la langue anglaise recommandée.

M-007 LIBAN (Beyrouth) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor Public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière des établissements culturels français au Liban. Il s'agit de la mission culturelle française au Liban à Beyrouth et ses antennes de Baalbek, Deir el Kamar, Maameltein, Nabatieh, Saïda, Tripoli, Tyr et Zahlé, du CERMOC à Beyrouth et son antenne à Amman et de l'IFAPO à Beyrouth et ses antennes à Amman et Damas.

M-008 MAROC (Rabat) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière des instituts français d'Agadir, Casablanca, Marrakech, Meknes et son antenne à Fès, Oujda, Rabat et de son antenne à Kenitra, Tanger et son antenne à Tétouan, et du centre d'études en sciences humaines et sociales à Rabat.

M-009 MAURITANIE (Nouakchott) :

Un secrétaire d'administration scolaire et universitaire ou un contrôleur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière du centre culturel Saint-Exupéry de Nouakchott.

M-010 MEXIQUE (Mexico) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière de l'Institut français d'Amérique Latine de Mexico, ainsi qu'à celle du CEMCA à Mexico et son antenne au Guatemala.

Pratique de la langue espagnole recommandée.

M-011 ROUMANIE (Bucarest) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière de l'institut français de Bucarest et des centres culturels français de Cluj-Napoca, Iasi et Timisoara.

M-012 SYRIE (Damas) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière des établissements culturels en Syrie, Jordanie, Iran et Irak.

Il s'agit du centre culturel français de Damas et son antenne d'Alep ainsi que de l'Institut français d'études arabes de Damas, du centre culturel et de coopération linguistique d'Amman en Jordanie, de l'institut français de Téhéran et de l'institut français de recherche en Iran ainsi que des centres culturels français de Chiraz, d'Ispahan et de Tabriz et, en Irak de la délégation archéologique française, du centre culturel français et du CEDUST de Bagdad.

M-013 TURQUIE (Ankara) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière de l'institut d'études françaises d'Ankara, du centre culturel français d'Izmir et, à Istanbul, de l'IFEA Georges Daumezil, de la MICEL et de l'institut d'études françaises.

Pratique de la langue anglaise recommandée.

M-014 VIETNAM (Hanoi) :

Un attaché d'administration scolaire et universitaire ou un inspecteur du Trésor public, possédant si possible une expérience d'agent comptable ou d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer à la gestion comptable et financière du centre culturel et de coopération d' Hanoi.

4. 1 Adjoint à l' agent comptable

M-015 ALLEMAGNE (Stuttgart) :

Un secrétaire d'administration scolaire et universitaire ou un contrôleur du Trésor public, possédant

si possible une expérience d'adjoint à l'agent comptable, d'un établissement public ou d'un établissement à autonomie financière à l'étranger et formé au logiciel GFC, pour participer, en tant qu'adjoint à l'agent comptable, à la gestion comptable et financière de sept établissements culturels en Allemagne. Il s'agit des centres culturels et de coopération linguistique de Heidelberg, Stuttgart, Munich et son antenne d'Erlangen, de l'Institut français de Fribourg, du centre culturel français de Karlsruhe et de l'institut d'études françaises de Sarrebruck.
Compréhension de la langue allemande recommandée.

5 - Directeur d' Alliance française

O-001 AFRIQUE DU SUD (Pretoria) :

Placé à la tête d'un établissement de taille moyenne (600 élèves par an), le directeur de l'Alliance française de Prétoria a pour tâche essentielle de développer et de moderniser l'enseignement du français au sein de cette structure dont il assume également la gestion sur les plans administratif et financier. Disposant d'une expérience confirmée dans ces différents domaines, le candidat devra faire preuve d'un sens aigu des relations humaines et d'une réelle aptitude au travail en équipe. Il parlera couramment l'anglais, pratiquera sans difficulté l'informatique bureautique et sera détenteur du permis de conduire.

O-002 ARGENTINE (Buenos Aires):

Appelé à assurer la coordination des activités pédagogiques et culturelles d'un des réseaux d'Alliances les plus importants au monde (104 implantations), à diriger l'équipe de 190 salariés (administratifs et enseignants) que comporte l'Alliance française de Buenos Aires et à entretenir des relations étroites avec les personnalités locales placées à la tête des comités, cet agent est un bon connaisseur du système éducatif et du dispositif culturel français, possède une pratique avérée de la gestion des personnels et des techniques comptables, dispose, dans ce domaine, d'une véritable expérience professionnelle à l'étranger et maîtrise parfaitement l'espagnol.

O-003 ARGENTINE (Parana) :

Institution de taille moyenne (150 étudiants + cours extérieurs), l'Alliance française de Parana rayonne également sur les 15 Alliances qui l'entourent et définit, pour cette région, l'offre de cours, la politique culturelle et l'organisation des examens (DELF/DALF). Son directeur est un organisateur confirmé, sachant à la fois rechercher des sponsors et bâtir un plan de formation pédagogique pour les enseignants de FLE. Il parle obligatoirement l'espagnol.

O-004 BOLIVIE (Santa Cruz de la Sierra):

Disposant d'une solide formation dans les domaines culturel et pédagogique, rompu aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, apte à animer une équipe, le directeur de cette Alliance œuvrera principalement à la modernisation de son établissement, en relation étroite avec les autorités universitaires locales et l'institut boliviano-allemand. Très à l'aise en espagnol, sa bonne connaissance de l'allemand sera également appréciée.

O-005 BOLIVIE (Sucre) :

Spécialiste de l'enseignement du FLE, bon praticien de l'informatique bureautique et des techniques de communication, disposant également d'une expérience confirmée dans le domaine de la gestion culturelle, le directeur s'attachera à rénover l'ensemble des activités proposées, dans ces différents domaines, par son établissement et à favoriser la souscription de contrats sur objectifs impliquant les comités locaux. Maîtrise de l'espagnol indispensable.

O-006 BRÉSIL (Belo Horizonte) :

Située au cœur d'une métropole de 2 500 000 habitants, cette Alliance assure une importante offre de

cours de FLE (600 étudiants) et organise, souvent en liaison avec les services de l'ambassade, des manifestations culturelles nombreuses et variées. Bon administrateur et gestionnaire, apte au montage d'événements culturels, son directeur est également un pédagogue confirmé auquel incombe, outre la formation des 14 professeurs de l'établissement, une charge de cours de 6 à 10 heures hebdomadaires. Il parle portugais.

O-007 BRÉSIL (Joao Pessoa):

Implantée dans un petit État du Nordeste, inscrivant chaque année environ 300 étudiants, cette Alliance assure également le relais d'opérations culturelles ou de formation pédagogique proposées par Récife. À la maîtrise de ces deux domaines, son directeur associe celle de la gestion administrative et financière d'un établissement de moyenne importance, celle de l'enseignement direct du FLE qu'il assure à raison de 10 ou 12 heures par semaine, et celle de la langue portugaise.

O-008 BRÉSIL (Natal):

Également située dans le Nordeste, cette alliance inscrit chaque année quelque 350 étudiants et emploie 15 personnes, dont 8 professeurs. Elle abrite le premier centre de ressources ouvert au Brésil (1996). Son directeur assume la responsabilité administrative, pédagogique et culturelle de l'établissement, enseigne environ 12 heures par semaine, entretient des relations suivies avec l'antenne du service culturel à Récife. Il parle portugais.

O-009 BRÉSIL (Rio de Janeiro):

Établissement de grande envergure (3900 étudiants, 125 salariés dont 82 professeurs, 7 filiales, budget de plusieurs MF), cette Alliance participe à toutes les opérations culturelles françaises menées dans le pays et organise, chaque année, 4 ou 5 événements importants. Son directeur assume, en outre, la coordination administrative, pédagogique et culturelle de l'ensemble du réseau des Alliances françaises au Brésil. Ces responsabilités exigent, de sa part, une connaissance approfondie du système éducatif et du dispositif culturel français, un sens aigu de la gestion des personnels et des relations humaines, une expérience confirmée de la conduite d'activités de ce type à l'étranger et une excellente maîtrise du portugais.

O-010 BRÉSIL (Salvador de Bahia):

Élément essentiel du réseau des alliances dans le Nordeste, cet établissement, qui accueille chaque année quelque 550 étudiants, conduit un projet immobilier de plusieurs MF visant à tripler son importance actuelle. Disposant d'une solide expérience administrative, culturelle et pédagogique – cette dernière comportant également l'obligation d'un service d'enseignement de 6 à 8 heures hebdomadaires - son directeur devra afficher de très sérieuses références dans le domaine de la gestion financière et comptable. Maîtrise du portugais indispensable.

O-011 BRÉSIL (Vitoria):

Installée, depuis 2 ans, dans de nouveaux locaux qui abritent 260 étudiants et 14 salariés (dont 9 professeurs), cette alliance s'attache, à présent, à rénover l'offre de ses prestations. Bon administrateur, disposant d'aptitudes avérées pour le montage de projets culturels et pédagogiques, utilisateur averti des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le directeur de cet établissement assurera, dans tous les domaines, la poursuite de sa modernisation. Maîtrise du portugais indispensable.

O-012 CAMEROUN (Dschang):

Placé sous l'autorité du comité élu par l'assemblée générale de l'établissement, le directeur de cette alliance a pour mission de contribuer à la diffusion de la langue et de la culture françaises, de favoriser l'aide à la création artistique locale, d'organiser expositions et spectacles, d'exploiter les ressources de la médiathèque. Il lui revient, en outre, d'assurer la gestion des fonds mis à la disposition de l'alliance. Une bonne connaissance de l'outil informatique et de l'anglais est souhaitable.

O-013 CANADA (Winnipeg) :

Principalement fondée sur le développement de l'offre de cours de FLE et celui du centre d'examens (DELF) ainsi que sur la formation du personnel enseignant, l'activité du directeur de cette alliance comporte également un important volet culturel qui suppose une réelle aptitude à la négociation avec les partenaires locaux et au démarchage d'entreprises. Cette fonction requiert, en outre, une très bonne connaissance de l'anglais et des bases solides en informatique bureautique.

O-014 CENTRAFRIQUE (Bangui) :

Responsable du seul établissement actuellement en mesure d'assurer la diffusion d'une offre culturelle française, laquelle s'appuie essentiellement sur la mise à disposition de ressources traditionnelles (livres, périodiques) ou modernes (vidéo, cd-rom), le directeur de cette alliance couvre nombre de projets de coopération et d'échanges culturels, en concertation avec les institutions françaises et les autorités centrafricaines. Bon connaisseur de la comptabilité publique et privée, il suit également l'ensemble des opérations liées à la reprise, par l'Alliance française, des activités de l'ancien centre culturel français de Bangui.

O-015 CHINE (Shanghai) :

Située au cœur de la première métropole chinoise par le nombre de ses habitants (plus de 7 millions), l'Alliance française de Shanghai participe à toutes les opérations culturelles que la France, dont elle est l'une des principales vitrines, organise chaque année dans ce pays, et développe, sur le plan pédagogique (près de 1000 étudiants) une activité qui s'étend chaque année à de nouveaux publics. Bon connaisseur de l'histoire, de la civilisation, de la mentalité et, dans la mesure du possible, de la langue de ce pays, son directeur est également un homme de terrain, apte à négocier la mise en place de projets divers et variés, auxquels le comité local, l'université du temps libre, le service culturel et le poste d'expansion économique apportent leur concours.

O-016 COLOMBIE (Cali) :

Disposant d'une bonne connaissance des milieux universitaire et culturel, apte à assurer, à différents niveaux, un service d'enseignement en FLE, le directeur de cette Alliance possède également une bonne maîtrise des techniques de gestion ainsi qu'une parfaite connaissance de la langue espagnole. Il doit, par ailleurs, savoir s'adapter aux règles de sécurité qu'il est indispensable d'observer dans ce pays.

O-017 COLOMBIE (Medellin) :

Cette alliance est non seulement l'une des plus importantes de Colombie, mais aussi la seule vitrine de la présence française dans la deuxième ville du pays. Son directeur, diplômé de l'université, dispose d'une expérience confirmée dans le montage de projets culturels, maîtrise sans difficulté les divers aspects de la gestion d'un établissement, notamment en matière financière, et parle parfaitement l'espagnol. Il doit, par ailleurs, savoir s'adapter aux règles de sécurité qu'il est indispensable d'observer dans ce pays.

O-018 CONGO (République démocratique) (Kinshasa) :

Placé à la tête d'un réseau de 14 établissements (dont il devra évaluer la situation actuelle) répartis sur l'ensemble du pays, le délégué général en dresse le plan d'action dans les secteurs pédagogique et culturel, coordonne les activités des personnels, de même qu'il prépare et exécute le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de ce réseau. Soucieux de la qualité du dialogue engagé avec ses partenaires locaux, apte à organiser des sessions de formation d'enseignants de FLE, rompu aux techniques de gestion et de comptabilité, ayant une bonne maîtrise de l'outil informatique, il sait se montrer autonome dans des conditions de travail et de déplacement parfois éprouvantes.

O-019 CUBA (La Havane) :

Responsable de la gestion administrative, culturelle et financière de cette alliance, son directeur en assure également la coordination avec celle de Santiago de Cuba, l'ensemble regroupant 4000 étudiants et une

cinquantaine de professeurs. Il lui revient également de superviser les activités pédagogiques conduites par le directeur des cours, en tenant compte des conditions qui définissent, localement, le droit d'association et le statut juridique des établissements. Bon gestionnaire et habile négociateur, le directeur de l'Alliance se doit de maîtriser parfaitement l'espagnol.

O-020 DOMINICAINE (République) (Santiago de los Caballeros):

Placé au centre d'un dispositif qui compte, avec les petites Alliances de la région (Mao, La Vega, Puerto Plata), quelque 3000 étudiants, le directeur assume la responsabilité de l'offre pédagogique, culturelle et artistique dans ce secteur. Ce dispositif en forte croissance (due notamment aux besoins exprimés par l'université et les milieux professionnels) exige que son responsable soit particulièrement averti des derniers développements de la pédagogie du français sur objectifs spécifiques et rompu aux techniques de gestion.

O-021 ÉMIRATS ARABES UNIS (Dubai) :

Chargé de la gestion administrative, financière, pédagogique et culturelle, ainsi que de l'encadrement de 25 personnes, le directeur de cet établissement dispose d'une compétence affirmée dans de multiples domaines: FLE et examens DELF/DALF, montage de projets en liaison avec les services de l'ambassade, maîtrise de l'outil informatique, gestion d'un centre de ressources. La maîtrise de l'anglais est indispensable et celle de l'arabe souhaitée.

O-022 ESPAGNE (Malaga) :

Chargé en priorité de l'élaboration d'une offre d'enseignement en FLE adaptée aux besoins de l'Alliance comme à ceux des entreprises locales, ainsi que de la mise en place des examens DELF/DALF, le directeur de cet établissement est également très ouvert sur l'université et organise, notamment avec l'institut français de Séville, nombre de manifestations culturelles : expositions, conférences, spectacles, cycles de cinéma, etc. Bon gestionnaire comptable, il pratique l'informatique bureautique et maîtrise parfaitement l'espagnol.

O-023 ÉTATS-UNIS (San Francisco):

Responsable du recrutement du personnel enseignant et de son encadrement pédagogique, le directeur de cet établissement est également chargé de la gestion des cours de FLE et de leur développement. Il arrête la programmation culturelle de l'Alliance et assure, avec l'appui du conseil d'administration, les ressources nécessaires à son financement. Doté si possible d'une solide expérience de l'action culturelle à l'étranger, incluant une excellente maîtrise des techniques de gestion, il s'exprime aisément en anglais et comprend parfaitement ses interlocuteurs locaux.

O-024 ÉTATS-UNIS (San Juan de Porto Rico):

Disposant si possible d'une bonne expérience de l'action culturelle à l'étranger, parfaitement au fait des derniers développements de la pédagogie du FLE, le directeur de cet établissement recrute et assure la formation continue du personnel enseignant. Rompu au démarchage d'entreprises, il lui revient également de déterminer le programme des activités culturelles de l'Alliance et d'en assurer le financement. Excellent gestionnaire, apte à animer une équipe, s'exprimant avec aisance en anglais, il lui serait profitable, compte tenu de la spécificité du poste, d'avoir également de bonnes notions d'espagnol.

O-025 INDE (Ahmedabad) :

Établissement de taille moyenne, situé dans une grande ville industrielle et commerçante de l'Ouest, cette Alliance se caractérise par la diversité des activités qu'elle mène, notamment sur le plan culturel. Outre le souci de développer l'offre d'enseignement du FLE, qu'il s'agit d'adapter aux nouvelles technologies, le directeur aura celui d'éveiller la curiosité de son public à toutes les formes contemporaines de l'expression artistique. Une bonne culture générale, le sens des relations humaines et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

O-026 INDE (Bangalore) :

Située au cœur d'une ville cosmopolite, plus sensible au modernisme anglo-saxon qu'aux influences de la tradition indienne, cette alliance, seule représentation française de tout l'Etat du Karnataka, est dirigée par un agent expérimenté qui, tout en conduisant activités pédagogiques et manifestations culturelles, est capable de dialoguer avec les partenaires institutionnels locaux, d'entretenir des relations souples avec le comité, d'apporter une contribution efficace à l'accueil de nombreuses délégations officielles en visite à Bangalore. Anglais courant indispensable.

O-027 INDE (New Delhi):

Familier des tâches de gestion, d'administration, d'organisation de cours de FLE (qu'il pourra également être amené à dispenser) et de manifestations culturelles, c'est toutefois le projet de reconstruction de l'établissement qui, dans un premier temps, mobilisera le directeur de cette alliance. Bon négociateur, il devra disposer de l'autorité nécessaire pour orienter, à chaque étape de ce projet, les débats que sa mise en œuvre suscitera et savoir ménager les intérêts de toutes les parties en présence. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

O-028 ITALIE (Val-d'Aoste) :

Bon praticien de l'enseignement du FLE et de la formation des enseignants, apte à l'organisation de manifestations culturelles, utilisateur averti de l'informatique bureautique et des techniques de communication, le directeur s'attachera à développer l'ensemble des activités proposées, dans ces différents domaines, par son établissement et à établir un dialogue constructif avec le responsable de l'antenne du service culturel à Aoste.

O-029 KENYA (Nairobi) :

Avec 5000 inscriptions annuelles d'étudiants et une trentaine de professeurs, cette Alliance est la plus importante du continent africain. Compte tenu de son implantation au sein de la Maison française, qui le dégage de l'organisation d'activités culturelles, son directeur est un professionnel de l'enseignement du FLE et possède une expérience avérée de la gestion administrative et financière. Fréquemment appelé à négocier avec des partenaires kenyans de haut niveau, il a le sens des relations humaines et une parfaite maîtrise de l'anglais.

O-030 MADAGASCAR (Tananarive) :

Spécialiste de l'enseignement du FLE, bon connaisseur des circuits de l'action culturelle française, apte à assumer la gestion administrative et financière d'un établissement (4500 étudiants par an, 50 salariés dont 29 professeurs), le directeur de l'Alliance est un agent expérimenté et polyvalent : il recrute et forme l'ensemble des personnels, assure lui-même, en tant que de besoin, un service d'enseignement, organise conférences, expositions et spectacles, coordonne les activités artistiques et socio-éducatives, veille au bon fonctionnement de la médiathèque, participe à l'animation d'une radio locale et contrôle la gestion des fonds qui lui sont alloués.

O-031 MADAGASCAR (Fianarantsoa) :

Chargé de la gestion administrative, financière, pédagogique et culturelle, ainsi que du recrutement et de la formation des personnels de l'alliance, le directeur de cet établissement dispose d'une compétence affirmée dans de multiples domaines: FLE, qu'il pourra être lui-même amené à enseigner, montage de manifestations culturelles, coordination d'activités artistiques et socio-éducatives, contrôle des fonds mis à la disposition de l'alliance. Il maîtrise l'outil informatique et sait, compte tenu de la position géographique de son établissement, être relativement autonome.

O-032 MADAGASCAR (Majunga) :

Chargé de la gestion administrative, financière, pédagogique et culturelle, ainsi que du recrutement et de la formation des personnels de l'alliance, le directeur de cet établissement dispose d'une compétence affirmée

dans de multiples domaines: FLE, qu'il pourra être lui-même amené à enseigner, montage de manifestations culturelles, coordination d'activités artistiques et socio-éducatives, contrôle des fonds mis à la disposition de l'alliance. Il maîtrise l'outil informatique et sait, compte tenu de la position géographique de son établissement, être relativement autonome.

O-033 MALTE (La Valette) :

Seule vitrine de la présence culturelle française sur l'île, l'Alliance de La Valette se doit de poursuivre l'effort qu'elle accomplit depuis 40 ans pour affirmer cette présence : offre élargie de cours de FLE, organisation de spectacles, conférences et expositions, ressources documentaires, utilisation du multi-média. La récente passation de contrats sur objectifs entre le comité et l'ambassade atteste de l'effort exigé de la part du directeur, à qui revient, de surcroît, la charge d'assumer les fonctions d'attaché culturel près l'ambassade.

O-034 MEXIQUE (Merida) :

Établissement de taille moyenne aux activités essentiellement orientées vers l'offre de cours de FLE, cette Alliance a à sa tête un directeur capable d'animer une équipe de 10 professeurs et d'être le relais des services de l'ambassade pour l'organisation locale de manifestations culturelles. Disposant d'une bonne expérience dans le domaine de la gestion administrative, il s'intéresse également au multimédia et maîtrise parfaitement l'espagnol.

O-035 MEXIQUE (Torreón) :

Bon praticien de l'enseignement du FLE, qu'il pourra être lui-même amené à dispenser, et de la formation des enseignants, apte à l'organisation de manifestations culturelles, utilisateur averti des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le directeur s'attachera à développer l'ensemble des activités proposées, dans ces différents domaines, par son établissement. Maîtrise de l'espagnol indispensable.

O-036 PARAGUAY (Assomption) :

Cet établissement, récemment rénové et en pleine expansion, disposant d'un centre de ressources sur la France contemporaine, conduit, notamment dans le domaine artistique, une politique ambitieuse. Bon connaisseur des réseaux culturels français, son directeur maîtrise également tous les aspects de la gestion administrative et financière d'un établissement de ce type. Doté d'un sens aigu des relations humaines et de la faculté de s'adapter à tout contexte nouveau, il possède une excellente pratique de l'espagnol.

O-037 PÉROU (Arequipa) :

Les responsabilités incombant au directeur de cette alliance, située dans la deuxième ville du pays, s'organiseront autour de 3 pôles principaux: développer l'enseignement du FLE et assurer la formation pédagogique des professeurs, organiser des manifestations culturelles au sein ou à l'extérieur de son établissement, accompagner le lancement du collège bilingue franco-péruvien qui entrera dans sa deuxième année d'existence. Ces tâches supposent une bonne connaissance du système éducatif français, une grande disponibilité et une parfaite maîtrise de l'espagnol.

O-038 POLOGNE (Varsovie) :

Chargé de la coordination et de l'animation du réseau des 14 alliances, toutes implantées dans des villes de province, que compte ce pays, le délégué général a pour tâche essentielle de faire évoluer les 3 grands domaines d'action qui caractérisent ce réseau: linguistique (enseignement du FLE), artistique (spectacles, expositions) et documentaire (bibliothèques, médiathèques). Habile négociateur, apte au dialogue avec toutes catégories de décideurs, bon connaisseur des circuits de l'action culturelle française, rompu à la gestion administrative et budgétaire d'un établissement, il fait preuve d'une grande disponibilité ainsi que d'une bonne connaissance du pays et de la langue.

O-039 PORTUGAL (Braga) :

Établissement de taille moyenne aux activités partagées entre l'offre de cours de FLE et celle de manifestations culturelles, cette alliance a à sa tête un directeur à la fois capable de s'investir dans l'animation pédagogique d'une équipe de professeurs et d'être le relais des services de l'ambassade, ou de l'institut français de Porto (situé à proximité), pour l'organisation locale de spectacles et d'expositions ainsi que pour susciter le mécénat culturel. Disposant d'une bonne expérience dans le domaine de la gestion administrative, il s'intéresse également au multimédia et maîtrise si possible le portugais.

O-040 PORTUGAL (Lisbonne) :

Responsable de l'Alliance française de Lisbonne, établissement aux implantations multiples, et chargé de la coordination d'un important réseau en province, le directeur aura pour tâche essentielle de dynamiser et de moderniser l'ensemble du dispositif. L'élargissement de l'offre des cours de FLE, notamment en direction des entreprises, l'introduction d'une pédagogie rénovée, profitant largement des ressources du multimédia, le développement des examens DELF/DALF, la motivation des comités locaux, sont autant d'éléments qui devront être pris en compte et qui supposent beaucoup de dynamisme et de professionnalisme. La connaissance du portugais est souhaitable.

O-041 VENEZUELA (Caracas) :

Disposant si possible d'une bonne expérience de l'action culturelle à l'étranger, parfaitement au fait des derniers développements de la pédagogie du FLE, le directeur de cet établissement recrute le personnel enseignant et en assure la formation continue. Rompu au démarchage d'entreprises, il lui revient également de coordonner, en étroite liaison avec l'ambassade, le programme des activités culturelles des alliances du pays et de rechercher des sources de cofinancement. Excellent gestionnaire, apte à animer une équipe, il maîtrise aussi l'espagnol.

5. 1 Chargé de mission pédagogique en Alliance française

P-001 BANGLADESH (Dacca) :

Cet établissement, qui inscrit 450 étudiants et emploie 10 professeurs recrutés localement, est le seul pôle de diffusion de la langue française (non proposée dans l'enseignement officiel) au Bangladesh. Il revient, par conséquent, au chargé de mission d'assurer le recrutement, la formation linguistique et pédagogique des enseignants, et de concevoir, en puisant dans les ressources propres de l'alliance (médiathèque, expositions, etc.), les supports de cours, y compris ceux qui serviront à un enseignement hors les murs (université, organisations internationales, collèges, entreprises).

P-002 BOLIVIE (La Paz) :

Diplômé de l'université et très au fait des derniers développements de la pédagogie du FLE, le chargé de mission aura pour tâche essentielle d'assurer le renouvellement des pratiques d'enseignement et des supports de cours de l'établissement. Cette entreprise de modernisation, qui doit s'étendre à tous les secteurs d'activité, s'appuiera également sur de réelles capacités de gestion, d'animation d'équipe ainsi que sur une très bonne maîtrise de l'espagnol.

P-003 BRÉSIL (Curitiba) :

Responsable en second de toutes les activités culturelles et pédagogiques de l'établissement, le chargé de mission a des compétences avérées dans les deux domaines et peut aussi bien assumer le montage d'un spectacle ou d'une exposition qu'organiser et animer les sessions de formation continue des professeurs de FLE. Il assure également un minimum de 12 heures d'enseignement hebdomadaire.

P-004 BRÉSIL (Rio de Janeiro) :

Organisateur averti, capable d'orienter, sur les plans pédagogique et culturel, la vie d'un établissement, le chargé de mission est surtout un bon connaisseur de la pédagogie du français langue étrangère, y compris dans

le domaine des cours sur objectifs spécifiques. Il lui incombera, d'une part, de diriger l'une des plus importantes filiales (630 étudiants par an, 15 professeurs) de l'Alliance française de Rio de Janeiro, tout en y assumant 6 heures hebdomadaires d'enseignement, et, d'autre part, d'assurer la direction du département des cours en entreprises (250 étudiants par an, 10 à 12 professeurs). Une bonne maîtrise du portugais est requise.

P-005 CHINE (Hong-Kong) :

Responsable du centre de Kowloon qui accueille environ la moitié des étudiants de l'Alliance française de Hong-Kong, le chargé de mission dispose d'une relative autonomie dans la gestion quotidienne de cet établissement dont il recrute le personnel enseignant et administratif, conduit les activités pédagogiques et culturelles, et assume la comptabilité. Très au fait des technologies de l'information et de la communication, sachant préparer des spectacles et organiser des voyages d'étudiants, capable d'assurer un service d'enseignement en FLE, apte à animer une équipe, il est également bon angliciste.

P-006 ÉQUATEUR (Quito) :

Le secteur pédagogique qui relève du chargé de mission comporte plusieurs tâches essentielles et relativement lourdes : formation et encadrement de 40 professeurs, organisation interne et externe de cours pour environ 2000 étudiants, mise en place de sessions de formation pédagogique pour les autres Alliances du pays, gestion des examens DELF/DALF pour l'Equateur. Elles peuvent être confiées à un agent expérimenté, ayant le sens des relations humaines, parfaitement disponible et maîtrisant convenablement l'espagnol.

P-007 MEXIQUE (Mexico) :

Responsable d'une antenne de l'Alliance de Mexico (Centre de San Angel), le chargé de mission conduit, à ce titre, l'ensemble des activités culturelles et pédagogiques offertes par son établissement, de même qu'il en assume la gestion administrative et budgétaire. Spécialiste de l'enseignement du FLE, disposant si possible d'une expérience antérieure dans le réseau culturel, il maîtrise parfaitement l'espagnol.

5.2 Chargé de mission culturelle en Alliance française

P-101 ANGOLA (Luanda) :

Responsable de la programmation, de la promotion et de la réalisation de toutes les activités culturelles (spectacles, conférences, expositions, etc.) auxquelles participe l'Alliance française, le chargé de mission assure également l'encadrement de la médiathèque de cet établissement. Bon connaisseur des milieux artistiques, disposant de réelles compétences d'animateur, sachant faire preuve d'une grande disponibilité, il se doit également de maîtriser convenablement le portugais.

P-102 ÉQUATEUR (Quito) :

Responsable du montage et de l'organisation des activités culturelles et, dans une certaine mesure, des relations publiques et de la promotion de l'établissement, le chargé de mission planifie les manifestations culturelles et en évalue le coût, recherche les sources possibles de cofinancement, assure le contact institutionnel avec les partenaires culturels équatoriens, coordonne et organise les tournées d'artistes, les concours nationaux (Prix de Paris de peinture...) et les campagnes publicitaires. Une bonne connaissance des circuits de l'action culturelle et une parfaite maîtrise de l'espagnol sont requises.

5.3 Chargé de mission livre

R-001 MAROC (Rabat) :

Ce chargé de mission, affecté au service de coopération et d'action culturelle, est responsable du bureau du livre et des bibliothèques. Il met en œuvre la coopération institutionnelle avec le ministère des affaires culturelles et contribue au renforcement des compétences professionnelles des partenaires marocains (formation des éditeurs, des libraires et des bibliothécaires). Il participe à la promotion du livre français au Maroc et à celle du

livre marocain en France et , par l'organisation de salons et l'attribution de prix littéraires, renforce les relations entre écrivains, éditeurs et libraires des deux pays.

L'agent appelé à occuper ces fonctions aura une bonne connaissance du secteur de l'édition et un sens aigü de la communication.

6 - Directeur d'institut de recherche et chercheur

Sélectionnés par un comité scientifique spécialisé, sous réserve d'une adéquation entre leur domaine de recherche et celui de l'Institut dans lequel ils souhaitent être affectés, les candidats à ce type de fonction sont généralement titulaires d'un doctorat et ont acquis par leurs travaux et leurs publications une notoriété certaine. La sélection se fait sur examen des projets de recherche.

Les postes sont attribués après avis du conseil scientifique de l'établissement d'affectation.

Comment faire acte de candidature?

1 - Retrait du dossier

Le dossier est à demander par courrier soit au ministère des affaires étrangères, division des sciences sociales et de l'archéologie, SUR/RSA, 244, boulevard Saint-Germain, 75303 Paris 07 SP, (télécopie 01 43 17 97 20) soit :

- directement auprès des instituts de recherche dont les adresses sont mentionnées ci-après.

2 - Dépôt du dossier

Il doit être rempli en trois exemplaires :

-1 exemplaire, accompagné de toutes pièces utiles (publications, originaux des attestations, comptes-rendus de thèses) et d'un CV comportant in fine l'intitulé du projet adressé au directeur de l'établissement de recherche

- 1 exemplaire, accompagné d'un CV et copies des attestations comportant in fine l'intitulé du projet, à la division des sciences sociales et de l'archéologie, SUR/RSA

- 1 exemplaire, accompagné d'un CV et copies des attestations comportant in fine l'intitulé du projet, à la sous-direction des personnels des services et établissements culturels et de coopération PLD à l'attention de M. Jean-Claude Piet, 21bis, rue la Pérouse, 75116 Paris cedex 16.

On trouvera ci-après la liste indicative des postes à pourvoir ainsi qu'une indication du lieu de leur implantation.

N-001 AFRIQUE du SUD (Johannesburg) :

Institut français d'Afrique du Sud (IFAS), consulat général de France à Johannesburg, abs valise diplomatique, 128bis, rue de l'Université 75351 Paris 07 SP, (tél. IFAS (27) 11 836 05 61, télécopie (27) 11 836 58 50, E-mail: ifasrech@ifas.org.za.

Un poste de **directeur scientifique** à pourvoir au 1er septembre 2000, pour 2 ans, (renouvelable 2 ans), destiné à un professeur d'université ou assimilé-doctorat d'État ou habilitation.

Champ de recherche de l'IFAS : "Reconstruction de l'espace (ville, région, territoire) et des identités (politiques, sociales, historiques) en Afrique du Sud dans un contexte post-apartheid". Son mandat a récemment été élargi à l'ensemble de l'Afrique Australe. Dans ce cadre général, quelques axes, non limitatifs, sont privilégiés, parmi lesquels : "sécurité foncière urbaine; identités socio-culturelles africaines; les transformations sociologiques contemporaines; questions économiques; etc."

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-002 GRANDE-BRETAGNE (Oxford) :

Maison française d'Oxford (MFO), Norham Road, Oxford OX26SE, GB tél. 44 1 865 274 220, télécopie 44 1 865 274 225.

Le comité directeur-conseil scientifique de la Maison française d'Oxford du ministère des affaires étrangères, URA 1953 du CNRS, aura à examiner des candidatures à un poste de **directeur** à pourvoir au 1er septembre 2000, pour 2 ans, (renouvelable 2 ans), destiné à un professeur d'université ou assimilé-doctorat d'État ou habilitation.

La sélection se fera sur examen des titres et travaux ainsi que du projet d'orientation scientifique de l'institution.

Champ de recherche de la MFO: Les îles britanniques; identités et cultures internes; domaines d'influence passés et espaces politiques actuels; dynamiques nationales et unité européenne.

Les programmes de recherche en cours, portent en priorité sur trois domaines franco-britanniques comparatifs:

- "Histoire des connaissances: sciences, techniques, enseignements" (18^e-20^e siècles);
- "Histoire et théorie des Arts" (18^e-20^e siècles);
- "Cultures et sociétés: comportements politiques" (1945-2000).

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-003 INDE (New Delhi):

Centre de sciences humaines (CSH), ambassade de France à New-Delhi, abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. CSH: 9111 3016259 / 3014173, télécopie 9111 3018480.

Un poste de **chercheur en économie** (docteur), pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Champ de recherche du CSH: "L'Inde contemporaine au sein de l'Asie du Sud: ordre et complexités dans la gestion des héritages face au défi de l'internationalisation".

Fondé en 1989, le CSH est l'un des 30 établissements du ministère des affaires étrangères conduisant de par le monde des recherches en sciences sociales. Ses principaux centres d'intérêt sont :

- relations internationales et régionales ;
- régulation économique et développement durable ;
- structures institutionnelles et construction politique de l'identité ;
- dynamiques urbaines.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-004 Inde (Pondichéry) :

Institut français de Pondichéry (IFP), Consulat général de France à Pondichéry, Section IF - abs Valise Diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. IFP 91413334168 / 70, télécopie: (91) 413339534, E-mail: instfran@giasmd01.vsnl.net.in

Un poste de **chercheur** (niveau doctorat), responsable du département des sciences sociales, pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er février 2000.

Le département de sciences sociales conduit des activités de recherche et d'enseignement dans les domaines suivant: dimensions anthropologiques de l'urbanisation et de l'industrialisation, démographie et dynamiques spatiales, changements socio-économiques et transformation des écosystèmes, université d'été de tamoul.

Dans le cadre de ces activités, le chercheur mettra en place son projet de recherche et assurera la responsabilité du département. Avec le centre des sciences humaines de New-Delhi, il développera la programmation et le suivi d'activités scientifiques et techniques communes, l'organisation de réunions scientifiques et d'enseignement, l'accueil d'étudiants et de chercheurs, la diffusion et la valorisation des acquis.

Pratique courante de l'anglais et mobilité requises.

Champ de recherche: "Civilisation, histoire et société indienne. Étude de l'interaction du développement et de l'environnement en Inde et en Asie du Sud-Est".

Date limite de dépôt des candidatures: 30 octobre 1999.

N-005 Japon (Tokyo) :

Maison franco-japonaise (MFJ) ambassade de France à Tokyo, section MFJ, abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. MFJ 81354217641, télécopie 81354217651, E-mail: eu9m-yb@asahi-net.or.jp

Un poste de **chercheur** (docteur) pour 2 ans non renouvelable, disponible au 1er septembre 2000.

Description du champ de recherche:

La recherche devra s'inscrire dans le domaine des sciences sociales et humaines (au sens large, y compris la langue et la littérature) et porter sur la société japonaise en tant que telle ou sur les sociétés d'Extrême-Orient comprise dans une perspective comparatiste incluant le Japon. Le chercheur recruté devra s'engager à participer à l'animation scientifique de la Maison franco-japonaise (organisation et participation à des

séminaires, colloques, tables rondes, encadrement de jeunes chercheurs français, participation au travail d'édition et de publication de la Maison franco-japonaise, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-006 LIBAN (Beyrouth) :

Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC), ambassade de France à Beyrouth, abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. CERMOC 961 1 615 895, télécopie 961 1 615 877 E-mail: cermoca 1b.refer.org.

Un poste de **directeur** susceptible de se libérer au 1er septembre 2000, pour 2 ans, (renouvelable 2 ans), destiné à un professeur d'université ou assimilé- doctorat d'État ou habilitation

Un poste de **chercheur**, responsable de l'observatoire de recherche sur Beyrouth et la reconstruction (ORBR), pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Dans ce cadre général, le responsable de l'ORBR développe des recherches en urbanisme et en géographie et sociologie urbaine. Il anime et encadre une équipe de chercheurs et doctorants. Il est responsable de la préparation de la Lettre de l'ORBR et de la carthothèque du CERMOC. Il travaille en relations avec les chercheurs des autres observatoires urbains du ministère des affaires étrangères dans la région.

Un poste **responsable des publications**, résidant à Beyrouth pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Dans ce cadre général, le responsable des publications est chargé de l'édition et de la mise en place des diverses publications documentaires du CERMOC.

Le candidat doit avoir un niveau de 3ème cycle, une pratique de l'édition et de la PAO, ainsi qu'un bon niveau d'anglais et d'arabe.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-007 MEXIQUE (Mexico) :

Centre français d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA), ambassade de France à Mexico, abs Valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. CEMCA : 52 5 5405921/22, télécopie 52 5 5405923, E-mail: cemcaXdata.net.nx.

Un poste de **chercheur** (docteur) susceptible de se libérer à partir du 1er septembre 2000, pour une durée de 2 ans.

Champ de recherche du CEMCA: "Mexique et Amérique Centrale: évolution des identités communautaires et nationales, réorganisation des espaces sous l'effet de l'interaction des héritages et de la dynamique nord-sud"

Dans ce cadre général, quelques axes sont privilégiés: archéologie de l'ouest et du nord du Mexique, ainsi que de la zone maya; analyse des réalités et des dynamiques indigènes (en particulier sud du Mexique, Amérique centrale); approches historiques, géographiques et politiques du milieu urbain; études des migrations vers les États-Unis et des flux de retour; phénomènes de frontière dans la zone du sud du Mexique et de l'Isthme centraméricain.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-008 PÉROU (Lima) :

Institut français d'études andines (IFEA), ambassade de France à Lima (Pérou), abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, tél. IFEA 00 511 44760 70 ou 511 4475366, télécopie 511 4457650, E-mail : postmast@ifea.org.pe.

Un poste de **chercheur** (docteur) se libérant au 1er janvier 2001, pour une durée de deux ans.

La sélection sera faite sur examen d'un projet de recherche s'inscrivant dans le schéma directeur ainsi défini: "Les pays andins: multiplicité des milieux naturels et des héritages historiques à l'épreuve du développement". En accord avec nos partenaires pour 2000-2001, la priorité sera donnée aux thèmes suivants: les pays andins face à la mondialisation, "interculturalité" et éducation. Disciplines concernées: sociologie / économie / politologie / anthropologie / géographie / agronomie / écologie.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-009 SOUDAN (Khartoum) :

Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS), ambassade de France au Soudan, abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université 75351 Paris 07 SP, tél. SFDAS : 24911 465942, télécopie (249) 11 465928.

Un poste de **directeur**, pour 2 ans, éventuellement renouvelable, susceptible de se libérer au 1er septembre 2000. Le candidat, archéologue, sera spécialisé dans les cultures pré-, proto-historiques et historiques du Soudan. Il aura une grande expérience de terrain et des problèmes d'analyse de laboratoire. Il conviendrait que le candidat parle et écrive, sinon l'arabe, du moins l'anglais.

Un poste de **chercheur** (chargé de mission-dessinateur) pour 2 ans, éventuellement renouvelable, disponible au 1er septembre 2000.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme des Beaux-Arts (mention dessin) ou de toute autre qualification en rapport avec le dessin technique. Chargé de dessiner, topographier et photographier les fouilles de la section, l'agent devra, si possible, avoir des notions de restauration. Participant aux travaux de terrain, il devra faire preuve de bonnes facultés d'adaptation.

Champ de recherche de la SFDAS:

La section française de la direction des antiquités du Soudan est le pivot de notre présence archéologique dans ce pays. Ses activités (fouilles et relevés, organisation, formation, muséologie...), ses productions scientifiques et ses importantes découvertes, illustrent son rôle phare dans un milieu exigeant et difficile. Son intégration exceptionnelle dans les structures soudanaises lui confère des moyens d'action et un rayonnement qui en font l'acteur privilégié, voire le coordinateur, du développement de l'archéologie au Soudan et un lieu de convergence entre les chercheurs de la Corne de l'Afrique, de l'Afrique francophone et des missions européennes traditionnelles.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-010 SYRIE (Damas) :

Institut français d'archéologie du Proche-Orient, (IFAPO) ambassade de France à Damas, abs valise diplomatique, 128bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP- tél. IFAPO: 96311 3338727 ou 3327682, télécopie 96311 3325013.

Un poste de **chercheur** (doctorat) pour 2 ans éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Champ de recherche de l'IFAPO : "Archéologie et histoire du Proche-Orient de la préhistoire à la période byzantine : occupation et mise en valeur de l'espace antique dans son environnement naturel, urbanisation et centres politiques, technologies et cultures locales en relation avec les grands empires".

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-011 SYRIE (Damas) :

Institut français d'études arabes de Damas (IFEAD), ambassade de France à Damas (Syrie), abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP - tél. 96311 3330214 ou (963) 11 3331 962 , télécopie 96311 3327887.

Un poste de **directeur** pour 2 ans: professeur d'université ou assimilé, doctorat d'État ou habilitation, éventuellement renouvelable 1 fois, disponible au 1er septembre 2000.

Un poste de **chercheur** pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Un poste de **secrétaire général**, pour 2 ans, éventuellement renouvelable 2 ans, disponible au 1er janvier 2000 * Cet agent a également compétence sur les centres de Beyrouth et d'Amman. Il est chargé du bon fonctionnement des services, de la coordination des actions scientifiques et pédagogiques. Régisseur d'avances et de recettes (pour Damas et Amman) il collabore à l'élaboration du budget et gère les personnels.

Il s'agira d'un gestionnaire, ayant une bonne connaissance du milieu de la recherche et de l'archéologie, dynamique et disponible, à l'aise en informatique (traitement de texte, tableurs, environnement Macintosh, GPB en PC), parlant arabe ou à défaut anglais.

Un poste de **chercheur-bibliothécaire** pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans disponible au 1er septembre 2000.

Champ de recherche de l'IFEAD: "Connaissance du monde arabe classique: histoire, civilisation, langue

et littérature, religion”.

*Date limite de dépôt des candidatures: 15 décembre 1999.

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

N-012 TURQUIE (Istanbul) :

Institut français d'études anatoliennes IFEA/Georges Dumezil, ambassade de France à Ankara (Turquie), abs valise diplomatique, 128bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP tél. de l'IFEA/Dumezil : 902122441717 / 2443327 - télécopie 902528091 - E-mail: ifea@superonline.com

Un poste de **chercheur** (docteur) pour 2 ans, (poste de secrétaire scientifique) éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1er septembre 2000.

Champ de recherche : archéologie ou sciences auxiliaires de l'archéologie, bonne connaissance du turc souhaitable. Outre ses propres activités de recherche, l'intéressé devra seconder le directeur dans ses tâches administratives et assurer son interim en tant que de besoin. Il aura, dans ce cadre, à assurer plus spécifiquement le suivi du secteur archéologie, en liaison avec le directeur de l'IFEA et le service de coopération. Champ de recherche de l'IFEA/Dumezil : "Balkans, Anatolie, Caucase : approche d'un espace carrefour entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient; de la préhistoire aux grands empires de la naissance des États-nations aux redéfinitions identitaires".

Date limite de dépôt des candidatures: 15 mars 2000.

III - POSTES D' ASSISTANTS TECHNIQUES

ANGOLA

ANG E 0010, LUANDA

Conseiller pédagogique auprès du ministère de l'éducation nationale.

Mission : mise en œuvre des actions décidées par le comité de pilotage du projet d'appui à la formation des cadres de l'enseignement, accompagnement auprès des quatre grandes directions du ministère et participation à la formation des formateurs.

Profil : certifié en lettres + spécialisation FLE.

ANG E 0015, LUANDA

Conseiller pédagogique auprès de l'institut supérieur des sciences de l'éducation.

Mission : renforcement de l'enseignement du français dans les établissements scolaires et universitaires (réforme de la méthodologie de formation et formation des enseignants à l'utilisation de nouvelles méthodes), participation à la formation des formateurs.

Profil : agrégé portugais + maîtrise FLE + expérience enseignement FLE dans le supérieur.

BÉNIN

BEN E 0122, PORTO NOVO

Conseiller technique pour l'enseignement primaire.

Mission : formation initiale et continue des formateurs, évaluation des apprentissages.

Profil : IEN, expérience confirmée formateur.

BEN E 0123, PORTO NOVO

Conseiller pédagogique enseignement primaire.

Mission : mise en place des infrastructures et des compétences humaines, utilisation des NTIC pour les besoins de formation à distance.

Profil : professeur des écoles, expériences NTIC + formation à distance.

BEN E 0016, COTONOU

Conseiller technique à la direction de la programmation et de la prospective.

Mission : auprès du directeur des ressources humaines, appui à la mise en place des instruments statistiques de prévision et de planification en éducation.

Profil : AASU ou attaché INSEE, expérience d'agent comptable d'établissement.

BEN E 0040, PORTO NOVO

Conseiller pédagogique en mathématiques.

Mission : réalisation des actions de formation, évaluation et suivi des programmes de mathématiques.

Profil : certifié de mathématiques, expérience en formation de formateurs.

BEN E 0026, PORTO NOVO

Conseiller pédagogique de français

Mission : suivi des actions pour une aide à l'innovation pédagogique dans les établissements scolaires, à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des plans et actions de formations initiale et continue des enseignants.

Profil : certifié de lettres, expérience en formation de formateurs.

BEN E 0017, COTONOU

Conseiller technique du directeur du centre béninois des langues étrangères.

Mission : adaptation des structures, évaluation des besoins en formation, développement des NTIC, formation de formateurs en français et langues étrangères, préparation aux DELF et DALF.

Profil : certifié de lettres + expériences enseignement FLE + NTIC.

CAP VERT

CAV E 0002, PRAIA

Conseiller pédagogique, spécialiste FLE.

Mission : enseignement et diffusion du français langue étrangère, préparation examens DELF et DALF.

Profil : certifié lettres + expérience confirmée FLE + stages CREDIF et/ou BELC.

CENTRAFRIQUE

CEN SR 0090, BANGUI

Conseiller technique auprès du recteur de l'université.

Mission : chef de projet.

Profil : professeur d'université.

CÔTE D IVOIRE

CIV E 0893, ABIDJAN

Conseiller pédagogique de sciences physiques.

Mission : au sein de l'équipe pédagogique centrale, appui à la rénovation, à l'élaboration et à l'implantation de programmes dans le secondaire, à la formation initiale et continue des agents et à la conception et à la réalisation d'appuis pédagogiques en sciences physiques.

Profil : certifié ou agrégé de sciences physiques.

CIV E 0889, BOUAKE

Conseiller formateur à l'antenne pédagogique régionale.

Mission : participation à la conception et à l'élaboration de plans d'actions de formation au niveau de la région, suivi des projets d'action éducative, encadrement des stages et animation pédagogique.

Profil : instituteur ou professeur des écoles + CAFIMF.

CIV ET 0615, ABIDJAN

Conseiller en enseignement génie mécanique / construction.

Mission : dans le cadre du projet d'appui à la formation professionnelle, participation aux actions de formation

professionnelle (organisation et encadrement de stages en entreprises et suivi des élèves ou stagiaires), conception des documents d'appui pédagogique et des matériels didactiques et enseignement en formation initiale de six heures.
Profil : Certifié en génie mécanique ou construction + expériences en mécanique générale, forge, hydraulique et DAO/CAO.

CIV ET 0619, ABIDJAN

Conseiller en enseignement de Génie civil, disciplines industrielles.

Mission : dans le cadre du projet "d'appui à la formation professionnelle", rédaction des cahiers des charges et suivi des travaux et des investissements immobiliers, participation à la préparation des actions de formation "DAO autocad "de la filière bâtiment civil et à leur suivi, conception des documents d'appui pédagogique et encadrement des élèves - professeurs en qualité d'enseignant-tuteur.

Profil : certifié en génie civil, formateur en DAO (autocad), spécialiste bâtiment.

CIV FPS 0007, YAMOOUSSOUKRO

Formateur en génie mécanique à l'institut national polytechnique.

Mission : participation à la définition et à la conception d'enseignements en formation initiale et continue, enseignements en mécanique au niveau supérieur et formation d'homologues nationaux, participation à des projets de recherche-développement.

Profil : agrégé en génie mécanique.

CIV SR 0588, ABIDJAN

Conseiller en enseignement à la faculté de droit.

Mission : encadrement des étudiants de 3ème cycle des disciplines juridiques et participation à l'évolution du projet d'harmonisation du droit des affaires.

Profil : professeur des universités ou maître de conférences, spécialiste du droit des affaires.

CIV SR 0222, ABIDJAN

Conseiller en enseignement de mathématiques à la faculté des sciences et techniques.

Mission : encadrement des enseignements de 3ème cycle et de la recherche en mathématiques.

Profil : professeur des universités ou maître de conférences en mathématiques.

GAMBIE

GAME 0024, BANJUL

Conseiller pédagogique enseignement secondaire.

Mission : formation continue des professeurs de français de collège et suivi de l'animation pédagogique au niveau collège.

Profil : certifié de lettres + expérience FLE.

GUINÉE - CONAKRY

GUI E 0028, CONAKRY

Conseiller technique au ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique.

Mission : responsabilité d'une assistance technique pluri-catégorielle et expertise en matière d'enseignement et d'éducation auprès du ministre de l'enseignement pré-universitaire.

Profil : IPR ou IA , si possible spécialisé vie scolaire.

GUI SR 0314, CONAKRY

Conseiller pédagogique à la faculté des sciences.

Mission : appui à la réforme des cycles scientifiques et notamment du second cycle (mathématiques-physique, physique-chimie, chimie-biologie) dans le cadre du projet d'appui à l'université.

Profil : maître de conférences en mathématiques, expérience en informatique.

MAURITANIE

MAUE 0022, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique et formateur FLE.

Mission : promotion du français, langue d'enseignement et développement de l'Alliance française.

Profil : professeur des écoles + expérience confirmée pédagogie FLE.

MAU E 0073, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique et formateur FLE.

Mission : avec l'équipe de formateurs, mise en place des modules de formation en français langue étrangère.

Profil : professeur des écoles + expérience pédagogique FLE.

MAU E 0094, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique en langue arabe.

Mission : appui à l'inspection générale et aux structures de formation du ministère de l'éducation nationale, formation et suivi pédagogique.

Profil : agrégé, assistant ou maître de conférences (doctorat ou agrégation d'arabe).

MAU E 0102, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique enseignement secondaire.

Mission : appui aux disciplines scientifiques, encadrement des assistants techniques du projet, formation et suivi des inspecteurs et enseignants nationaux.

Profil : IEN ou agrégé sciences naturelles.

MAU SR 0062, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique et enseignant FLE.

Mission : conseil et enseignement en français langue étrangère, formation de formateurs, développement de matériels pédagogiques.

Profil : certifié de lettres + pratique de la pédagogie du FLE.

MAU SR 0100, NOUAKCHOTT

Conseiller pédagogique et enseignant FLE.

Mission : conseil et enseignement en français langue étrangère, formation de formateurs, développement de matériels pédagogiques.

Profil : certifié de lettres + pratique de la pédagogie du FLE.

MAU CI 0005, NOUAKCHOTT

Conseiller technique au ministère de la culture.

Mission : mise en œuvre des appuis du poste dans le secteur culturel, conseil à l'administration mauritanienne, appui aux promoteurs privés des secteurs du tourisme et de la culture.

Profil : conseiller d'éducation populaire et de la jeunesse ou équivalent.

NAMIBIE

NAME 0016, WINDHOEK

Chef du projet d'enseignement du français dans le secondaire.

Mission : élaboration des programmes de français dans le secondaire et des épreuves du DELF, formation continue des professeurs du secondaire et du centre culturel.

Profil : professeur des collèges, stages CREDIF ou BELC, expérience FLE, anglais courant.

SÉNÉGAL

SEN E 1023, ZIGUINCHOR

Conseiller pédagogique pour l'enseignement élémentaire.

Mission : travail au pôle régional de formation de Ziguinchor, chargé du suivi des actions pédagogiques.
Profil : professeur des écoles + CAFIMF + expérience de conseiller pédagogique.

SEN EE 0038, DAKAR

Professeur de sciences physiques.

Mission : enseignement en classe scientifique, utilisation des NTIC, animation pédagogique dans l'établissement.

Profil : certifié de physique + 10 ans d'expérience professionnelle en établissement français.

TCHAD

TCH E 0005, N'DJAMENA

Conseiller technique chargé du suivi de l'enseignement de base.

Mission : suivi et amélioration de tout le secteur de l'enseignement de base en concertation avec les autorités tchadiennes de tutelle.

Profil : IEN, compétences pédagogiques et d'analyse des systèmes éducatifs.

TCH E 0190, N'DJAMENA

Assistant technique chargé de l'appui à l'enseignement du français langue étrangère.

Mission : coordination et animation des activités du centre d'apprentissage de la langue française, appui au bon fonctionnement et au rayonnement de la structure.

Profil : certifié ou agrégé de français, spécialisation FLE.

IV - POSTES DE COOPÉRANTS

FINLANDE

FIN 001, TEMPERE

Un(e) instituteur(trice) ayant l'expérience d'une direction d'école ainsi que de l'enseignement bilingue à l'étranger dans les classes maternelles et primaires, pour assurer la coordination pédagogique et administrative des enseignements en français de l'ensemble de la filière franco-finlandaise à l'école de Tampere.

Son conjoint pourrait se voir proposer un recrutement local.

LIBAN

LIB 001, BEYROUTH

Un(e) certifié(e) en documentation, ayant une bonne expérience de ce secteur en France qui sera, à Beyrouth, chargé(e) de l'action auprès des BCD et des CDI des établissements scolaires libanais. L'intéressé(e) devra, par ailleurs, animer et mettre en place des actions culturelles au sein de ces établissements.

QUÉBEC

QUE 001, MONTRÉAL

Un(e) universitaire de 3ème cycle ayant une expérience de l'enseignement universitaire d'au moins dix années et possédant une excellente connaissance du milieu universitaire international et de la coopération universitaire francophone, pour être vice-recteur, directeur des programmes de l'université des réseaux d'expression française à l'Agence universitaire de la francophonie à Montréal.

QUE 002, MONTRÉAL

Un(e) agrégé(e) et/ ou universitaire possédant une expérience confirmée de l'enseignement universitaire, ayant le sens des relations publiques, de la communication, de l'édition et des nouvelles technologies, pour être chef de projet "Français dans le Monde" à l'Agence française de la francophonie à Montréal (coordination de la mise en réseau des institutions où l'on enseigne le français ou en français).

SYRIE

SYR 001, ALEP

Un(e) certifié(e) de lettres modernes ayant participé à des actions de formation, possédant des connaissances en didactique des langues et une expérience significative de l'enseignement du FLE, pour le poste de coordinateur pédagogique auprès de la direction de l'enseignement d'Alep.

TUNISIE

TUN 001, TUNIS

Un(e) agrégé(e) ou maître de conférences de lettres modernes qui sera détaché(e) auprès de l'université de la Manouba à Tunis pour le département de français de la faculté des lettres et sciences humaines.

TUN 002, SOUSSE

Un(e) agrégé(e) ou maître de conférences de lettres modernes qui sera détaché(e) auprès de l'université du centre à Sousse pour le département de français de la faculté des lettres et sciences humaines.

TUN 003, TUNIS

Un(e) agrégé(e) ou maître de conférences de lettres modernes qui sera détaché(e) auprès de l'institut Bourguiba des langues vivantes à Tunis.

Pour ces trois postes, il est souhaitable que les candidats aient l'expérience de l'enseignement universitaire à l'étranger et soient titulaires d'un diplôme de 3ème cycle. Outre les tâches d'enseignement, ces agents devront animer des activités culturelles en liaison avec le service de coopération linguistique et éducative de l'institut français de coopération.

TUN 004, TUNIS

Un(e) agrégé(e) de mathématiques qui sera détaché(e) auprès de l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques de la Marsa.

Il est souhaitable que le candidat ait l'expérience de l'enseignement dans les classes préparatoires et dans les cycles préparant à l'agrégation de mathématiques. Cet agent sera chargé de cours à temps complet en mathématiques spéciales, il devra travailler en équipe pour promouvoir la pédagogie de l'enseignement des mathématiques dans les classes préparatoires. Au-delà de ses fonctions d'enseignement, il devra participer aux activités culturelles et scientifiques de l'établissement.

TUN 005 - 006, TUNIS

Deux agrégé(e)s de sciences physiques, qui seront détaché(e)s auprès de l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques de la Marsa.

Il est souhaitable que les candidats aient l'expérience de l'enseignement dans les classes préparatoires et dans les cycles préparant à l'agrégation de sciences physiques. Ces agents seront chargés de cours à temps complet en mathématiques supérieures et mathématiques spéciales. Ils devront travailler en équipe pour promouvoir la pédagogie des sciences physiques dans les classes préparatoires. Au-delà de leurs fonctions d'enseignement, ils devront participer aux activités culturelles et scientifiques de l'établissement.

TUN 007, JENDOUBA

Un(e) agrégé(e) ou maître de conférences de lettres modernes qui sera détaché(e) auprès de l'université de Jendouba pour le département de français de la faculté des lettres et sciences humaines.

Il est souhaitable que ce candidat ait l'expérience de l'enseignement universitaire à l'étranger et soit titulaire d'un diplôme de 3ème cycle. Outre ses tâches d'enseignement, cet agent devra animer des activités culturelles en liaison avec le service de coopération linguistique et éducative de l'Institut français de coopération. Le département de français de la faculté des lettres de Jendouba ayant ouvert ses portes à la rentrée 1999, les candidats devront faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.